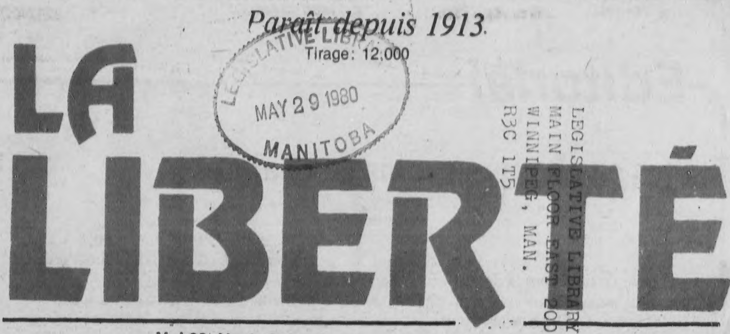


Paraît depuis 1913.
Tirage: 12,000

LA LIBERTÉ

Vol 68 No 9 Saint-Boniface Jeudi 29 mai 1980

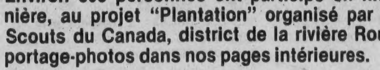
Au sommaire



Le 17e congrès de la Ligue

C'est sous le thème "Form'action" que s'est déroulé, durant deux jours en fin de semaine dernière, le 17e congrès annuel de la Ligue des femmes catholiques à Île-des-Chênes. Un congrès dans la droite ligne de ceux des deux dernières années.





Les scouts et l'écologie

Environ 600 personnes ont participé en fin de semaine dernière, au projet "Plantation" organisé par l'Association des Scouts du Canada, district de la rivière Rouge. Voir notre reportage-photos dans nos pages intérieures.

La question du secondaire

Un test pour Lyon

Ainsi le premier ministre du Manitoba, M. Sterling Lyon, a eu la courtoisie de rencontrer, le lendemain du référendum québécois, des représentants de la division scolaire de la Seine pour tenter de résoudre le problème de la construction d'un secondaire régional français à Île-des-Chênes, réclamé à cor et à cri depuis deux ans.

par Bernard BOCQUEL

Le résultat des entretiens a été plutôt modeste. Les interlocuteurs ont convenu de mettre sur pied un comité mixte, composé de représentants du ministère de l'éducation et de la commission scolaire, pour aboutir finalement à un compromis. Pour l'instant, aucune date n'a été fixée pour la remise d'une conclusion émanant de ce futur comité.

Pour expliquer la lenteur décisionnelle dans le cas d'Île-des-Chênes, M. Lyon a déclaré que, selon les chiffres du ministère de l'éducation, il n'existait pas un nombre suffisant d'élèves pour justifier l'école. Ces fameux chiffres n'ont pas (encore) été communiqués à la commission scolaire.

Suite à la rencontre avec M. Lyon, les responsables de la Seine restent donc dans l'expectative. Le "suspense" va encore continuer. En attendant, le *Free Press* a appuyé sans équivoque dans son éditorial du 20 mai la construction du secondaire. Et puis faut-il préciser que la construction de l'édifice doit débuter à l'automne si l'on veut que les étudiants puissent commencer à fréquenter l'école en septembre 1981.

En recevant les représentants de la Seine, M. Lyon a accepté que la question du secondaire régional français devienne hautement politique. Dans l'optique de la révision constitutionnelle, l'établissement de cette école s'avère ainsi un véritable test de la volonté concrète du premier ministre manitobain d'assurer l'avenir de la minorité de langue officielle qui veut vivre dans la province qu'il gouverne. Et tant mieux s'il tient absolument à ajouter un zeste de courtoisie.

Éditorial

Plus ça change, moins ça change?

L'un des facteurs largement reconnus par la presque totalité des observateurs et des politiciens devant la défaite du OUI au référendum québécois du 20 mai a été que les citoyens du Québec venaient d'exprimer majoritairement leur confiance dans le fédéralisme canadien.

Ce qu'on a moins éloquemment souligné cependant, c'est que la défaite des tenants du OUI a une fois de plus mis en évidence le fait que l'actuel gouvernement du Québec, celui du Parti Québécois, comptait non seulement des adversaires, mais également des ennemis.

●

Les dernières années ont fourni de nombreux exemples faisant foi aux yeux de certains que les indépendantistes québécois constituaient une menace à exterminer à tout prix, y compris celui du bon sens démocratique. La promulgation de la loi des mesures de guerre à l'époque de la crise d'Octobre de 1970 et l'envoi de l'armée canadienne au Québec sont là pour en rappeler des abus les plus flagrants.

Mais il y a eu davantage au cours des ans: on ne s'est pas gêné pour servir des arguments de peur au peuple québécois et pour en brandir le spectre à chaque occasion nécessaire. On se rappellera "la piastre à cinquante cents" utilisée par les troupes de M. Robert Bourassa contre le Parti Québécois durant la campagne électorale québécoise de 1973; on se rappellera aussi du slogan "Non aux séparatistes" servi par ces mêmes troupes avant l'accession au pouvoir de M. René Lévesque en 1976.

Les stratégies des ennemis du Parti Québécois ne devaient pas mourir pour autant après cette élection surprise. Les mandarins de l'état fédéral s'appliquaient à partir de ce moment à répandre que le "séparatisme était mort et enterré au Québec", alors que le Parti Québécois comptait des milliers d'adhérents à travers toutes les régions de cette province.

●

La campagne référendaire du dernier mois devait nous livrer une autre de ces stratégies inqualifiables qui ont fait utiliser aux troupes de Messieurs Ryan et Chrétien d'autres arguments de bas niveaux. Dans les réunions de cuisines, des Québécois du troisième âge se faisaient répéter qu'advenant une victoire du OUI, leurs chèques de pensions de vieillesse y passeraient. Tandis que les chômeurs se faisaient promettre des jours encore plus sombres dans une pareille éventualité.

On a même réussi par cette stratégie à déformer la question référendaire, au point de substituer la signification d'un OUI à celle d'un NON, et de celle d'un NON à celle d'un OUI.

"Rassurés" par cette stratégie de la peur, soixante pour cent des Québécois ont docilement donné une autre chance à un Canada qui reste encore à unifier après 113 années d'histoire.

À la lumière de tout cela, on ne peut que respecter les propos tenus par M. Lévesque au soir du 20 mai quand il a affirmé qu'il fallait "mettre en garde les vainqueurs fédéralistes de venir nous manger la laine sur le dos".

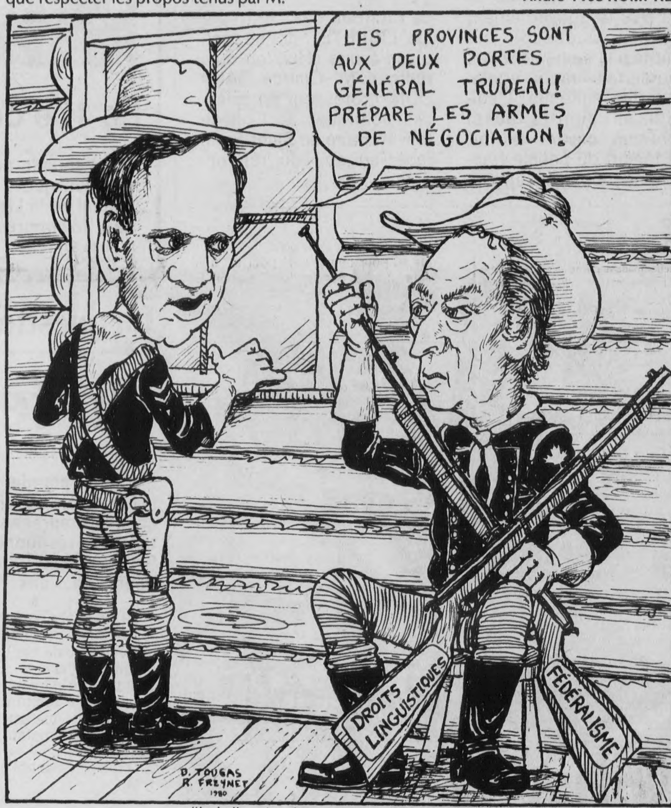
Cet énonçé s'avère tout aussi applicable pour les communautés francophones hors Québec, car elles aussi ont toutes les raisons du monde d'être plus vigilantes que jamais.

●

Parce qu'à bien y penser, et qu'on réalise que la balle est maintenant dans le camp fédéraliste, et donc que l'avenir du peuple francophone, d'un océan à l'autre, repose entre les mains des Jean Chrétien, des William Davis ou des Sterling Lyon, il y a de quoi à être sceptique...

André-Yves ROMPRÉ

Cet éditorial a été aussi produit à CKSB Radio Canada, dans le cadre de l'émission Cahier Manitobain du mardi 27 mai 1980.



"La balle est maintenant dans le camp fédéraliste".

Travailler au respect de la vie

Lettres à LA LIBERTÉ

M. le rédacteur.

Nous aimerions attirer l'attention de vos lecteurs sur un grave problème qui nous concerne tous, l'avortement.

Savez-vous que depuis 1969, année où la loi sur l'avortement fut changée et facilitée par le gouvernement fédéral (sous P. E. Trudeau), les avortements n'ont cessé d'augmenter rapidement d'année en année. Des 11,152 avortements pratiqués au Canada en 1970, il y en eut 62,290 en 1978. (De quoi remplir plusieurs écoles!) Les statistiques de 1979 ne sont pas disponibles encore. Et dans le monde entier 55 millions de bébés furent tués ainsi en 1978 seulement (1 sur 4 grossesses) ce sont des chiffres qui font frémir. Et on se dit dans un monde civilisé! (Personne ne fait de tort à quelqu'un qu'il estime beaucoup. On ne respecte plus la vie, ce bien le plus précieux.)

Durant l'année de 1978 vous les payeurs de taxes, avez contribué plus de 16 millions de dollars pour payer les avortements. Sans compter les suites souvent très coûteuses de ces avortements. Ne pensez vous pas que votre argent aurait pu servir mieux qu'à tuer ces petits êtres sans défense, et plutôt à aider les mamans nécessiteuses et aider à renseigner le public sur le respect de la vie sous toutes ses formes.

Chaque paroisse devrait avoir un comité pour travailler au respect de la vie. Joignons nos efforts, et prions pour que nos gouvernements arrivent à une solution plus chrétienne et plus humaine envers ce grave problème.

Sincèrement

Gertrude Dubé
La Broquerie,
Le 22 mai 1980

Lettres à LA LIBERTÉ

Le Référendum et après...

De prime abord les résultats du référendum sur la souveraineté-association nous portent à la conclusion que le Parti Québécois a commis une erreur monumentale dans le choix de sa stratégie référendaire. On ne vend pas le nationalisme à une population en faisant appel à leur rationalité.

Le nationalisme, par définition, est avant tout un sentiment de fierté nationale. C'est un mouvement de mobilisation d'une population en vue d'un "vouloir vivre en commun", d'un désir de se constituer en groupe distinct des autres ou de faire valoir par des expressions politiques des distinctions déjà élaborées. En autres mots, le camp du "oui" aurait dû essayer de soulever les émotions du peuple. Au lieu de cela le Parti Québécois s'est contenté, dans les premières semaines de la campagne, de présenter les arguments les plus logiques pour cette renégociation du pacte avec le Canada anglais. Conséquemment, leurs arguments furent perdus dans une bataille des bilans financiers du fédéralisme.

Trop tard

Vers la fin de la campagne référendaire le Parti Québécois s'est rendu compte de sa bévue stratégique, mais c'était déjà trop tard. Pour sa part, le camp du "non" sous la direction de Claude Ryan s'est empressé d'axer sa campagne sur la peur que pouvait éprouver la population face à l'incertitude d'une future souveraineté-association. Donc, oubliez les déclarations de Ryan suite à la victoire référendaire à l'effet qu'on n'aurait pas misé sur les craintes de la population, mais plutôt sur la sécurité qu'apportait le régime fédéral. Ce n'est qu'un jeu de mots! Le camp du "non", par tous les moyens imaginables, subtiles ou non, a fait peur à la population. On a fait allusion aux tendances nazistes des partisans du "oui". On a fait savoir aux gens que la souveraineté provoquerait des déménagements de sièges sociaux, des pertes d'emplois, une baisse du standard de vie, une instabilité dans l'approvisionnement du pétrole, des pensions de vieillesse plus basses et quoi encore?

Ayant dit ceci il faut se poser des questions en ce qui a trait à l'interprétation des résultats de ce référendum. Quoique la question elle-même fût assez claire, les politiciens ont tellement brouillé les cartes pendant le débat et la campagne référendaire qu'il devient difficile de tirer des conclusions fermes à partir de ces chiffres. Pour sa part, le Parti Québécois, croyant que son option pourrait effrayer la population, s'est tourné vers le "soft-sell". En essayant de marcher doucement on évitait toute mention du mot souveraineté. On a plutôt préféré parler d'un "nouvel accord" ou d'une "renégociation du pacte" avec le Canada anglais.

Par ailleurs, le camp du "non" a annoncé qu'on interprèterait un "non" comme un "oui" à la renégociation du fédéralisme canadien. En somme les deux options s'étaient rapprochées à tel point qu'on n'y voyait à peine les différences. Il est vrai que 60 pour cent de la population a voté pour le "non" et que 40 pour cent a voté pour le "oui". Mais "non" à quoi et "oui" à quoi? En définitive, on pourrait dire qu'une bonne partie de 60 pour cent de la population qui a voté "non" a, de fait, choisi le "oui" qui offrait le moins de conséquences négatives. On obtiendrait ainsi un plus grand niveau d'autonomie politique sans le danger des représailles économiques prédites par le Parti Libéral si le Québec choisissait l'option du "oui".

Rien de magique

En acceptant l'argument que les deux options se ressemblaient énormément, il faut alors faire attention quant à l'importance accordée au chiffre de 60 pour cent. Malgré le conditionnement de la population aux règlements du scrutin majoritaire il n'y a, dans ce cas-ci, rien de magique dans le chiffre de 50 pour cent ou plus. On ne peut qu'utiliser ces résultats comme simple barème pour évaluer le montant de changement voulu. Ainsi le partage des suffrages de 60 pour cent à 40 pour cent en faveur du "non" exigera un peu moins de changement qu'un résultat semblable en faveur du "oui".

Il ne faudrait surtout pas qu'Ottawa et les autres provinces interprètent les résultats de ce référendum comme une approbation du statu quo. Après tout, ce référendum se situe dans le contexte d'un cheminement vers une plus grande autonomie politique qui a commencé pendant les années du régime Duplessis et qui s'est poursuivie jusqu'à nos jours. Il serait imprudent de vouloir retourner sur ce cheminement historique.

L'avenir

Mais quelles sont donc les perspectives d'avenir? Réussira-t-on à conclure un nouvel accord constitutionnel acceptable à Ottawa et à toutes les provinces? À moins qu'ils ne modifient radicalement leurs positions antérieures on ne peut que difficilement entrevoir un nouvel accord entre Trudeau et Lévesque. Dans le passé le premier ministre Trudeau a toujours défendu le principe d'un gouvernement central fort. Cette position va nécessairement à l'encontre de celle de plusieurs provinces et plus particulièrement du Québec et des provinces productrices de pétrole.

Dans le passé, le gouvernement central s'est toujours intéressé à une refonte de la constitution parce qu'il y voyait un moyen de freiner l'érosion de ses prérogatives politiques aux mains des gouvernements provinciaux. Si Ottawa procède de nouveau avec de telles aspirations il ne fera qu'aliéner la population québécoise. Le référendum n'a pu qu'alerter les Québécois au fait que leur statut politique était devenu précaire. Bien qu'il soit difficile de déterminer des proportions exactes, on soupçonne que les 50 à 52 pour cent des francophones auraient voté pour le "oui". Si c'est bien le cas, ce serait donc la minorité anglophone du Québec qui aurait donné le verdict final à la question de la souveraineté-association. En somme, les Québécois ont appris que les anglophones peuvent à l'occasion avoir le mot final non seulement à Ottawa, mais aussi au Québec. Avec une telle insécurité il devient évident que les Québécois ne pourront plus attendre longtemps les garanties du respect de la dualité canadienne.

Claude Saindon,
professeur en sciences politiques,
C.U.S.B.

Le 20 mai 1980

Lettres à LA LIBERTÉ

LA LIBERTÉ se fait un devoir de publier toutes les lettres des lecteurs qui lui sont adressées. Les "lettres à LA LIBERTÉ" doivent être dûment signées par leur(s) auteur(s). La rédaction se réserve le droit de corriger les fautes d'orthographe et de syntaxe.

Les points de vue des lecteurs devront être accompagnés d'un numéro de téléphone et d'une adresse afin que nous puissions, au besoin, communiquer avec nos correspondants. Toutefois les adresses et numéros de téléphone ne seront pas publiés.

Veuillez adresser à: Lettres à LA LIBERTÉ, Case postale 96, Saint-Boniface, Manitoba, R2H 3B4.

LA LIBERTÉ

Journal hebdomadaire publié le jeudi par Presse-Ouest Limitée, au service des 12,000 foyers du Manitoba français. Président du conseil d'administration: Michel Lagacé.

Membre de MCNA et des Hebdos régionaux et de l'association de la presse francophone hors Québec.



Rédacteur en chef: André-Yves ROMPRÉ

Journaliste: Bernard BOCQUEL

Collaborateur: Raymond HÉBERT

Publicité: Léo GROUETTE

Composition: Arlette LACHIVER

Correction d'épreuves: Augusta DAVIDSON

Montage: Louis KIROUAC

Secrétariat: Odette GUYOT, Huguette SUCHY

Toute correspondance doit être adressée à **LA LIBERTÉ**, Case postale 96, Saint-Boniface, Manitoba, R2H 3B4. Au téléphone: 247-4823.

L'abonnement annuel coûte: $15.00

LA LIBERTÉ est imprimée sur les presses de Web Graphics West Limited, 1101, rue Keewatin, Winnipeg, Manitoba, R2X 2Z3.

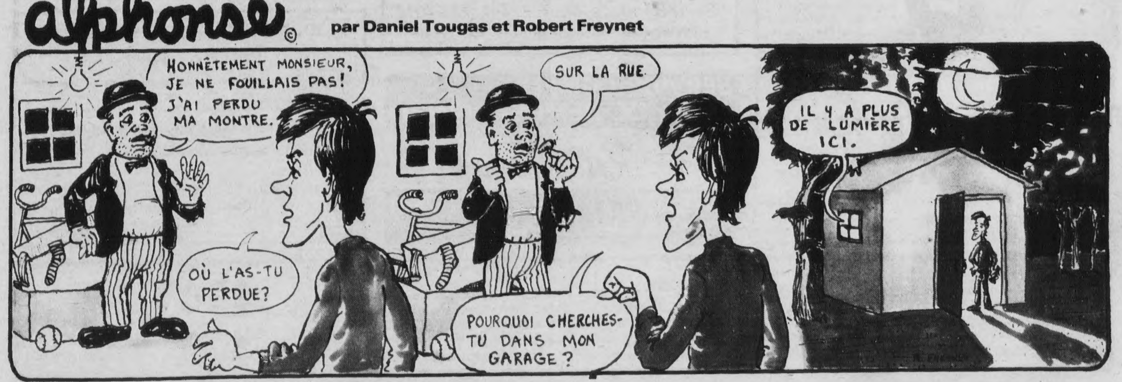
Enregistrée comme courrier de deuxième classe: no 0477.



De quoi perdre...

Bien sûr, ce n'est plus vraiment nouveau de trouver, à l'occasion, un panneau publicitaire géant en français dans Saint-Boniface (ici à l'angle des rues Taché et Goulet). Mais de là à en voir deux d'un coup, et côte à côte, c'est suffisant pour en perdre le souffle si on fume ou encore perdre son latin si on s'est laissé trop parler d'amour.

alphonse© par Daniel Tougas et Robert Freynet



La chronique de Raymond HÉBERT

La S.F.M. et la réforme constitutionnelle



Depuis le 20 mai, les événements se sont bousculés en ce qui a trait à la réforme constitutionnelle. Des événements, tous susceptibles d'intéresser la communauté franco-manitobaine.

D'abord nous avons vu le geste éclatant du premier ministre Trudeau qui, au lendemain du référendum, envoyait un émissaire spécial en la personne de Jean Chrétien visiter toutes les capitales provinciales afin de sonder l'opinion des premiers ministres provinciaux au moment le plus propice, c'est-à-dire alors que la plupart d'entre eux se félicitaient encore des résultats du vote au Québec.

Au Manitoba, nous avons été témoins de deux ou trois entrevues accordées aux journalistes par notre premier ministre, M. Lyon, à la veille et le jour même du référendum. M. Lyon y affirmait essentiellement deux principes: d'abord, que le jugement récent de la cour suprême du Canada au sujet des langues officielles se limitait à la langue d'usage à l'assemblée législative et devant les tribunaux; l'implantation de services bilingues dans tout autre domaine ne relevait pas de la loi mais plutôt de la "courtoisie" que devait le gouvernement provincial à sa minorité francophone. Cette affirmation, quoique techniquement juste, a fait plus que toute autre déclaration de la part de M. Lyon sur le sujet depuis trois ans pour nous indiquer sa façon de penser dans ce domaine. Il est clair que M. Lyon pense encore en termes de privilèges qu'un gouvernement provincial magnanime peut accorder à sa minorité francophone, alors que cette minorité elle-même, telle que représentée par ses organismes, vise depuis toujours à l'établissement de garanties, de droits pour sa langue à tous les paliers gouvernementaux et dans tous les domaines où c'est possible de le faire.

Les droits linguistiques pourraient être protégés

En deuxième lieu, M. Lyon a affirmé à au moins deux reprises (dans une entrevue au poste de télévision CKND le 19 mai et dans le "Tribune" du 21 mai) qu'il s'opposait à l'adoption d'une charte des droits de la personne à l'intérieur de la constitution canadienne tel que prôné par M. Trudeau. M. Lyon a déclaré par contre que les droits linguistiques pourraient être protégés par amendement constitutionnel sans qu'il soit nécessaire d'adopter une charte des droits de la personne. Or M. Trudeau avait déclaré au lendemain du référendum qu'il insisterait sur deux conditions aux négociations constitutionnelles: la préservation d'un système fédéral et l'adoption à l'intérieur de toute nouvelle constitution d'une charte de droits et de libertés fondamentales qui inclurait les droits linguistiques.

Le plus surprenant, par contre, fut la réaction de M. Lyon au lendemain du référendum par rapport à la réforme constitutionnelle. M Lyon rejeta carrément la déclaration de René Lévesque le soir du référendum à l'effet que le "non" massif au référendum avait relancé la balle aux fédéralistes. Or s'il y avait une vérité dans le discours du premier ministre québécois, c'était bien celle-là. M Lyon ajouta qu'il y aurait en fin de compte peu d'endroits à l'intérieur de la constitution où des changements majeurs étaient indiqués. Enfin, les Québécois ne devaient pas s'attendre à des gestes "d'apaisement abject" du reste du Canada maintenant qu'ils ont rejeté la souveraineté-association. Somme toute, ce fut une performance abjecte de la part de notre premier ministre.

Réaction surprenante

Face aux réactions négatives qu'il a reçues de tous les secteurs de l'opinion franco-manitobaine aussi bien que des critiques acerbes qu'il reçut à l'assemblée législative (notamment celles de Wilson Parasiuk le 22 mai), il semble que le gouvernement de M. Lyon se soit ravisé. En effet, le vendredi 23 mai le ministre des finances, M. Don Craik, lisant d'un texte préparé pour le premier ministre, affirma que le gouvernement était "prêt à être convainu" des changements qu'il sera nécessaire d'apporter à la constitution. Tout en demeurant sceptique quant à l'adoption d'une charte des droits de la personne, M. Craik affirma que "Nous devons établir des garanties constitutionnelles adéquates à l'endroit de la langue française afin de permettre aux gens du Québec et aux francophones d'ailleurs de jouir d'un sens de sécurité complète quant au rôle de leur langue et de leur culture à l'intérieur de la Confédération".

La réaction de la Société franco-manitobaine à tout cela affichait à la fois des forces et des faiblesses. Des forces d'abord en qualifiant avec raison, les propos de M. Lyon d'"insultants" à l'endroit des francophones. Des faiblesses par contre, en ne donnant aucun plan d'attaque vis-à-vis du gouvernement de M. Lyon au cours des prochains mois. On prévoit une assemblée des Franco-Manitobains pour novembre prochain. Est-il possible que cela prenne six mois pour mobiliser les Franco-Manitobains alors que M. Trudeau parle de mobiliser le pays tout entier d'ici juillet prochain? Dans ce contexte, il est possible que la réunion de novembre soit totalement superflue, vu que le processus constitutionnel aura peut-être déjà été largement entamé.

De plus, l'assemblée législative au Manitoba est en session au moins jusqu'au mois de juin. Ne serait-ce pas le temps de réitérer de façon claire et complète à la fois les revendications des Franco-Manitobains, pour le bénéfice de M. Lyon certes, mais aussi pour les partis de l'opposition? Pour cela, il n'est pas nécessaire, à mon sens, de convoquer de grands rassemblements de Franco-Manitobains (à la condition, évidemment, que la S.F.M. ne nous joue pas un autre poisson d'avril comme celui du "oui" au référendum).

J'ai fortement l'impression que les "gros jeux" se joueront rapidement, justement parce que les fédéralistes québécois, M. Trudeau en tête, ne voudront pas rater cette chance, peut-être la dernière, qu'ils ont de reconstituer la fédération canadienne. Il faudra que les Franco-Manitobains soient présents à chaque étape, dès les premières, celles qui se jouent présentement.

Il faut viser une cible unique

Enfin, j'espère bien que la S.F.M. ne tombera pas dans le panneau, comme elle a eu tendance à le faire parfois dans un passé récent, de faire passer ses opinions à travers la Fédération des Francophones Hors-Québec, ou encore à fixer ses positions après des discussions, formelles ou informelles, avec des représentants du gouvernement québécois plutôt qu'en discussions ouvertes avec ses propres membres. Engageons notre dialogue avec notre gouvernement en tant que Manitobains qui veulent participer à part entière à la fédération canadienne. Si le leadership actuel de la S.F.M. ne peut pas adopter cette optique, il ne nous représente pas véritablement. Le courage et l'audace qu'il a démontrés notamment par les interventions publiques de Mme Gilberte Proteau, devraient maintenant viser une cible unique, et ce par tous les stratagèmes imaginables, puisque le dialogue présentement semble impossible. Cette cible et M. Lyon.

Le colloque d'automne de la S.F.M.

Il faut plus qu'un cahier de doléances

Comme nous l'annoncions la semaine dernière, la Société franco-manitobaine a décidé d'organiser, pour le début du mois de novembre, "un colloque provincial où chaque Franco-Manitobain qui le souhaite pourra venir exprimer son opinion et ses idées sur ce qui est essentiel à l'épanouissement du groupe franco-manitobain". Une initiative qui a surtout un intérêt tactique.

Une analyse par Bernard BOCQUEL

En effet, il semble bien que le premier souci des stratèges de la S.F.M. soit d'assurer à l'organisme un appui aussi massif que possible des Franco-Manitobains, en particulier de ceux qui n'ont pas apprécié la décision "stratégique", selon Mme Marie Déquier, la directrice générale de la S.F.M. d'appuyer fortement un OUI aux négociations constitutionnelles. Gilberte Proteau, la présidente, n'a-t-elle pas déclaré que le colloque "permettra de développer une position représentative de notre population entière".

Car, faut-il le rappeler, on se demande bien ce que les Franco-Manitobains pourraient exprimer comme autres revendications que les demandes mille fois formulées: services bilingues, contrôle des écoles... La dernière fois que les Franco-Manitobains ont été invités à un tel exercice, c'était à l'occasion de l'assemblée annuelle de la S.F.M. voilà quelques semaines.

Maintenant, qui sait, le colloque pourrait devenir autre chose qu'un simple forum. Surtout si l'on se souvient que les hors Québec ont déjà formulé, il y a un an, leurs propositions constitutionnelles dans le fameux "Pour ne plus être sans pays".

La réunion du début de novembre serait la place idéale pour procéder à une première évaluation des actions entreprises par les responsables de la S.F.M., tant au niveau de l'exécutif que du personnel. Si le colloque provincial est envisagé en partie au moins dans cette perspective, nul doute que les Franco-Manitobains viendraient nombreux. L'exercice est autrement plus constructif si l'on demande aux Franco-Manitobains de prendre leur responsabilité, plutôt que simplement de dresser une liste de revendications.

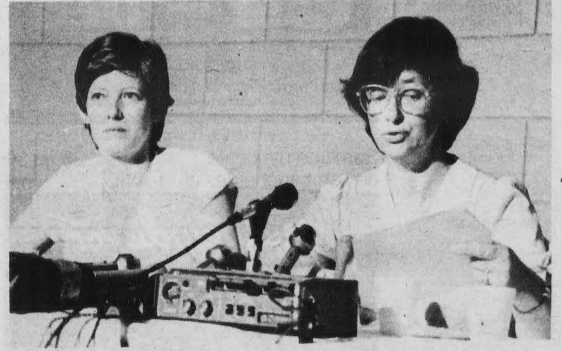
La non-volonté

La conférence de presse de la S.F.M., tenue deux jours après le référendum québécois, a clairement mis en évidence, une fois de plus, le constat d'impuissance dans lequel se trouvent les Franco-Manitobains en particulier et les francophones hors Québec en général. Toutefois, Marie Déquier préfère parler d'un constat de "la non-volonté du gouvernement manitobain".

De fait, les récentes déclarations du premier ministre du Manitoba, M. Sterling Lyon, ont de quoi laisser perplexe le fédéraliste canadien le plus convaincu. Ainsi, Gilberte Proteau s'est élevée contre M. Lyon "qui a déclaré que les services gouvernementaux aux Franco-Manitobains sont une affaire de courtoisie et qu'il est impossible de légiférer la courtoisie. Quelle insulte! Avec une telle attitude au départ, comment pouvons-nous même espérer une meilleure considération à l'avenir".

Si bien qu'il ne lui reste plus qu'à lancer un nouvel appel aux politiciens: "L'avenir nous dira si nous mourrons sous la tutelle de politiciens de l'assimilation au visage de Janus qui veulent cruellement terminer le travail amorcé en 1890, ou plutôt si nous vivrons dans une ère de réconciliation où des hommes d'État clairvoyants, éclairés et loyaux à la dualité canadienne auront le courage de transposer leurs bonnes intentions en un climat favorable à l'épanouissement de la minorité de langue française au Manitoba".

Il faut souhaiter que la S.F.M. dispose d'autres moyens que les envolées lyriques pour faire pression sur le gouvernement de M. Lyon. Et que le colloque de novembre prochain apporte plus qu'un simple cahier de doléances, si volumineux soit-il.



Jeudi dernier durant la conférence de la S.F.M. De gauche à droite: Marie Déquier, la directrice générale et Gilberte Proteau, la présidente.

Le 100e des Marianistes

Le 2 août prochain, les frères et les pères Marianistes célébreront le 100e anniversaire de l'arrivée des premiers des leurs au Manitoba. À cette occasion, la communauté locale des Marianistes sera rejointe par ses confrères du Québec, de même que par un certain nombre d'anciens professeurs laïcs et Marianistes de l'école Provencher de Saint-Boniface. Également, une messe de circonstance, suivie d'une rencontre, aura lieu à la Cathédrale de Saint-Boniface le vendredi 1er août, à 19h30.

Les petites nouvelles

La F.P.C.P. a été incorporée en français

La Fédération provinciale des comités de parents est devenue la première association a être incorporée en français au Manitoba. Après avoir refusé en décembre dernier que la F.P.C.P. soit incorporée en anglais, les responsables de l'organisme ont engagé, le 14 février 1980, une nouvelle procédure, qui a été cette fois couronnée de succès.

Mais il a fallu que la F.P.C.P. fasse traduire le questionnaire de trois pages nécessaire à établir l'acte d'incorporation, avant que la Fédération ne devienne, le 25 avril 1980, le premier organisme incorporé en français dans cette province. Pour sa part, le directeur général de la F.P.C.P., M. Pierre Laurencelle, a tenu à souligner le rôle de Me Laurent Roy, qui a été "d'une importance non-négligeable dans le processus d'incorporation".

La F.F.H.Q. se lance aussi dans la consultation populaire

Après le référendum québécois qui a été utilisé par la Fédération des francophones hors Québec pour faire valoir les revendications et la situation de la minorité de langue officielle, la F.F.H.Q. vient d'annoncer "la deuxième phase de son action constitutionnelle en vérifiant l'engagement de ses membres et de la population pour réaliser un renouvellement constitutionnel qui respectera les deux peuples fondateurs".

La Fédération poursuit en notant que "Le débat référendaire, au Québec, a suscité une réflexion sérieuse chez tous les Canadiens et a poussé les francophones à prendre conscience de la vraie réalité canadienne. La F.F.H.Q. vise donc à traduire cette réflexion et cette prise de conscience en une évaluation critique des différentes options politiques et de leur pertinence afin d'engager, dans les prochains mois, les francophones hors Québec dans une action cohérente".

Les contraventions seront bilingues

Au lendemain de la victoire des tenants du NON au référendum québécois, le conseil de ville de Winnipeg a accepté une motion-qu'il avait rejetée une semaine auparavant - et qui rendra obligatoirement bilingues toutes les contraventions distribuées sur le territoire de la communauté urbaine de Winnipeg, dès que les réserves de contraventions unilingues anglaises seront épuisées.

La motion a été introduite par le conseiller Guy Savoie qui a vu là un geste concret de la part de la ville de Winnipeg en vue de l'acception "de la nature bilingue du pays".

Au congrès annuel de la L.F.C.

Un pas de plus vers le militantisme

C'est dans le village d'Île-des-Chênes, en passe de devenir célèbre si M. Lyon ne donne pas prochainement le feu vert pour la construction du secondaire régional français, que s'est tenu, durant deux jours en fin de semaine dernière, le 17e congrès annuel de la Ligue des femmes catholiques, présidée maintenant par Mme Aurore Cormier.

par Bernard BOCQUEL

L'endroit était donc particulièrement propice pour démontrer une nouvelle fois que la Ligue des femmes catholiques (L.F.C.) n'est plus uniquement un groupe de femmes d'une paroisse destiné à récolter de l'argent ou à servir des thés. En effet, l'exécutif diocésain a fortement recommandé aux quelque 80 membres présents à la réunion d'envoyer des lettres de protestation au premier ministre du Manitoba pour que l'école se construise!

Pour Mme Céline Beaudette, présidente sortante de la L.F.C.. "La Ligue a évolué énormément ces deux dernières années. maintenant, on parle de nous, on nous consulte, comme par exemple sur la question du jugement de la Cour suprême. Notre intérêt est plus large, nous travaillons dans des domaines plus nombreux, plus que simplement religieux".

Cette récente orientation fait dire aujourd'hui à Céline Beaudette que "la Ligue a évolué dans le sens d'un groupe de pression, surtout au niveau de l'exécutif diocésain". La même personne déclarait en octobre 1970, à l'issu du 16e congrès annuel à Saint-Léon que la L.F.C. "pourrait devenir un groupe de pression". Toutefois, Mme Beaudette concède que toutes les 14 sections paroissiales ne s'engagent pas dans cette nouvelle voie.

Érosion constante

Elle établit d'ailleurs un parallèle entre la diminution globale des membres de la Ligue -une érosion constante entamée à partir de 1975- et les activités déployées par les sections paroissiales, "Les sections où l'on constate un déclin, note Mme Beaudette, sont celles qui sont restées "à l'ancienne", c'est-à dire essentiellement un groupe de services". Au passage, la présidente sortante cite en exemple le bon travail effectué par la section paroissiale d'Ile-des-Chênes, qui a pris une part active à la revendication du secondaire régional.

Il reste néanmoins que la diminution des effectifs de la L.F.C. semble préoccupante. On est passé de 510 membres en 1978/79 à 425 en 1979/80. D'autre part, la moyenne d'âge des femmes de la L.F.C., bien qu'elle n'inquiète pas Céline Beaudette, qui croit savoir que "les jeunes femmes sont occupées ailleurs" (comités de parents...) n'a rien de rassurant pour l'avenir.

Quoi qu'il en soit, les membres de la Ligue sont convaincus de la nécessité de cet organisme de l'Église qui fonctionne en français. Les thèmes des congrès des trois dernières années en constituent la preuve irréfutable. En 1978, à Hecla Island, il s'agissait pour les congressistes de faire le point sur les 15 premières années de la Ligue. on se rencontra donc sous le thème "Évalu'action". L'année suivante, à Saint-Léon, le thème central était "Continu'action", même si on s'est surtout penché sur la famille.

"Form'action"

Cette année, après avoir constaté certaines carences, la Ligue, pour donner une suite très concrète à la réflexion entamée, s'est réunie sous le thème "Form'action". Le choix des ateliers ne laissent planer aucun doute: "Concept et affirmation de soi"; "Techniques de base d'animation"; "Relations publiques"; "Famille-Communication"; "La femme et l'Église d'aujourd'hui". Comme l'a expliqué Mme Beaudette, il fallait "démystifier le leadership" devant lequel trop de gens ont peur.

Certainement, il est encore trop tôt pour évaluer l'efficacité de la thérapie. Une chose est toutefois certaine, la recette n'a pas fonctionné immédiatement. Comme les années précédentes les membres de l'exécutif diocésain ont été élus sans opposition, cette fois pour un mandat de deux années, puisque certains points de détails de la constitution ont été changés. Les élues sont: Marie-Thérèse Vermette (secrétaire); Thérèse Marcoux (trésorière); Suzanne Prince (1ère vice-présidente); Augustine Abraham (2e vice-présidente); Rita Labossière (3e vice-présidente); Irène Toupin (4e vice-présidente). La présidence est assumée par Aurore Cormier.

Cette année, même si peu de résolutions ont été adoptées, il faut pourtant tout particulièrement souligner une résolution en forme de "rappel à l'ordre" des aumôniers des sections paroissiales. ces derniers sont invités à se rencontrer avant la réunion du conseil diocésain. Il y a en effet belle lurette qu'une telle rencontre n'avait pas été organisée.

Cette résolution fait suite à un atelier spécial durant lequel des femmes ont expliqué aux aumôniers ce qu'elles attendaient d'eux. "Une telle confrontation avec les aumôniers aurait été impossible voilà quelques années, note Céline Beaudette.

Le congrès s'est terminé par un banquet où il règnait une très bonne ambiance, comme a tenu à le préciser la présidente sortante, car un congrès étendu sur deux jours contribue à "créer des liens". Il a d'ailleurs été suggéré que les sections paroissiales essaient de se réunir plus souvent. Un désir très normal si l'on ne perd pas de vue le caractère profondément social de la Ligue des femmes catholiques, créée à un moment où les sorties des femmes étaient encore rares.

Aujourd'hui, les temps ont changé, et les responsables de la L.F.C. font des efforts réels pour engager la Ligue dans une ligne plus militante. Et peut-être n'est-il pas inimaginable que le prochain congrès, à Saint-Malo en 1981, se déroulera sous le thème "Form'action". En mettant l'accent sur le mot action.



Voici le nouvel exécutif diocésain. De gauche à droite: Marie-Thérèse Vermette (la Cathédrale), Thérèse Marcoux (la Cathédrale), Aurore Cormier (la Cathédrale), Suzanne Prince (la Cathédrale), Augustine Abraham (la Cathédrale), Rita Labossière (Saint-Léon), Céline Beaudette (Saint-Jean-Baptiste), Irène Toupin (Saint-Léon) et l'abbé Léo Couture, l'aumônier diocésain de la Ligue des femmes catholiques.



Quelques 80 femmes se sont rendues à Île-des-Chênes pour assister au 17e congrès de la L.F.C.

Réunion annuelle du Festival

C'est le 17 juin, à 19:30, au 219 boulevard Provencher, que se tiendra l'assemblée annuelle du Festival du Voyageur.

Les scouts à l'heure de l'écologie

Afin d'encourager l'écologie et la préservation de la nature, de faire connaître le mouvement scout et de compléter son projet "Plantation", l'Association des scouts du Canada (District de la rivière Rouge) a accompli un geste spectaculaire en fin de semaine dernière à Sainte-Anne-des-Chênes, alors qu'environ 600 personnes, incluant des troupes de "Castors", "Louveteaux", "Éclaireurs", "Pionniers" et "Routiers", ainsi que des parents et des amis du mouvement ont participé à la plantation de milliers d'arbres, le dimanche 25 mai.

De plus, quelques 75 jeunes ("Éclaireurs" et "Pionniers" de Saint-Boniface, et "Éclaireurs" de Sainte-Anne, Saint-Malo, Saint-Pierre, et Saint-Lazare) ont campé durant deux jours sur les lieux faisant de ce "camporee" un immense succès dont l'objectif était aussi de ramasser des fonds, tout en participant à des activités de plein air, de fraternité et d'amitié. Ces photos, prises par l'un des assistants-animateurs du "camporee", Louis Kirouac,témoignent bien de l'ambiance qui régnait sur place.



Un groupe d'Éclaireurs" de Saint-Boniface, assis autour d'une table qu'ils ont construite durant la fin de semaine du "camporee".



Rassemblement fraternel de participants: (de gauche à droite) Robert Bourbonnière (Louveteau, Saint-Martyrs), Rhéal Michaud (Éclaireur Sainte-Anne), Gilles Bédard (Animateur, Saint-Boniface), Richard Loiselle (Pionnier, Saint-Boniface), Stacey Selder (Castor, La Broquerie), Marcel Champagne et Ronald Simard (Éclaireurs, Sainte-Anne).



Ce groupe de jeunes "Éclaireurs" de Sainte-Anne-des-Chênes a remporté les honneurs du prix des "meilleurs campeurs" du "camporee" de la fin de semaine dernière.



La troupe des "Éclaireurs" de Saint-Lazare était venue de loin pour participer au "camporee" et à la plantation.



La messe de dimanche célébrée par l'abbé Daniel Lavoie, prêtre de Sainte-Anne-des-Chênes, a eu lieu en plein air.

Les petites nouvelles

Le groupe 1755 en spectacle au C.C.F.M.

Le Conseil jeunesse provincial, en collaboration avec le 100 Nons, et à l'occasion de l'assemblée annuelle de ce dernier, présentera le groupe 1755, formé de -cinq musiciens-chanteurs acadiens- en spectacle au Centre culturel franco-manitobain le jeudi 12 juin, à 21h30. Le spectacle aura lieu dans la petite salle de spectacle du C.C.F.M. On informe le public que la préférence pour les billets sera accordée aux personnes qui assisteront à l'assemblée annuelle du 100 Nons. Pour plus d'informations, communiquer avec Dennis, au CJP, au numéro de téléphone 247-8947. Les billets pour ce spectacle, au coût de $5 chacun, seront vendus à la porte.

Les Jeux Floraux du Manitoba invitent

L'Académie des Jeux Floraux du Manitoba vous invite à leur **6e soirée des Jeux Floraux, le 6 juin, 1980 à 20:00** en salle Pauline-Boutal du Centre culturel franco-manitobain. **Prix d'entrée:** Etudiants - $2.00 Adultes - $3.00

Les Jeux Floraux du Manitoba encouragent depuis 6 ans le développement de la littérature et des arts. Cette année, ils ont reçu 159 oeuvres créées par adolescents et adultes de la province. Ces oeuvres ont été évaluées et les prix généreusement offerts par des organismes francophones de la province, seront décernés aux lauréats lors de la soirée.



Et vive Plage Albert (Albert Beach)

C'est bien connu. Bon nombre de Franco-Manitobains se rendent durant les fins de semaines d'été à *Albert Beach*, un endroit où traditionnellement le français commence vraiment à se parler abondamment durant la première longue fin de semaine de l'été, celle que nous devons à la reine Victoria. Grâce au temps magnifique qui prévaut depuis quelques temps, *Albert Beach* est redevenu Plage Albert en respectant ainsi, une fois de plus, une tradition établie voilà bien des années.

L'Association des résidants pro-Saint-Boniface sera fondée

Depuis que les compétences du Programme d'amélioration pour le quartier nord de Saint-Boniface ont été étendues jusqu'à la rue Thomas Berry, il devenait nécessaire de revoir la constitution de l'Association des résidants du quartier nord de Saint-Boniface.

En effet, l'autorité de cette Association ne s'exerce que jusqu'au boulevard Provencher. Si bien que des résidants du nord et du sud de Saint-Boniface ont décidé, samedi dernier, de mettre sur pied une association dont le champ de compétences ira de la Rivière Rouge (au nord) à la rue Thomas Berry (au sud). Nom possible de cette organisation de volontaires: l'Association des résidants pro-Saint-Boniface.

La véritable raison d'être de cette future association, dont l'assemblée générale est prévue pour l'automne, est d'assurer la continuation du travail si bien commencé par le Programme d'amélioration du quartier qui s'achève en décembre. Fondamentalement, il s'agit de sauvegarder le caractère particulier de Saint-Boniface.

Un comité ad hoc a donc été établi pour organiser la première assemblée générale de la future association à l'automne. Les membres sont: Maurice Laberge, Gisèle Dupasquier, Denys Frazer, Théodore Dupuis, Etienne Couture, Bob Landry et Barry Boothe.

Rappelons encore que les initiatives pour la promotion du vieux Saint-Boniface ne manquent pas ces derniers temps, puisque des hommes d'affaires du quartier viennent de faire circuler une pétition parmi les commerçants du boulevard Provencher et des environs pour lancer une association de commerçants pour le développement du boulevard Provencher et des environs.

Cruciforme au C.C.F.M.

Le Centre culturel franco-manitobain présente Cruciforme - un spectacle multi-disciplinaire par Marcel Gosselin. Claude Boux est le chef d'orchestre.

Cette expérience aura lieu vendredi, le 13 juin à 20:30 dans la salle Pauline-Boutal.

Francofonds, c'e

ELIE
Belisle, Lionel
Chénier, Denis W.
Duclos, P.M.

ÎLE DES CHÊNES
Hogue, Antonin
Hogue, Doris
Molin, Louis et Armelle
Robidoux, René
Trudeau, Mathilde

LA BROQUERIE
Balcaen, Fernand
Balcaen, Gilbert A.
Balcaen, Louis
Beaudette, Denis
Boily, Alphonse J.
Boily, Benoit
Boily, Fernand
Boily, Georges
Boily, Gilbert
Boily, Marcien
Brindle, Réal
Brisson, Roland R.
Café Joli
Carrière, Lucille A.
Conseil Jeunesse Local de La Broquerie
Dizengremel, Pierre
Dumesnil, Richard et Lorraine
Fournier, Alphonse et Aline
Freynet, Edgar
Gagnon, Carmelle
Gagnon, Gérard et Yvette
Gagnon, Oscar
Gauthier, Adélard et May
Gauthier, Irma
Gauthier, Lionel
Gauthier, Monique
Gauthier, Roland
Gérardy, Guy et Lilliane
Granger, Hermance
Granger, Jean
Granger, Louis A.
Granger, Louis Joseph
Granger, Raynald
Jolicoeur, Camille
Kirouac, Jeannine
Kirouac, Eugène et Lucie
La Broquerie Transfer
Laramée, Philippe
La Broquerie Lumber
Laurencelle, Alfred J.
Laurencelle, Eugène
Laurencelle, Louis
Mireault, Robert
Nadeau, Antonin
Nadeau, Gualbert
Nadeau, Rita
Normandeau, Gilles
Normandeau, Léon
Ouellet, Rino G.
Pelletier, Marcel
Pelletier, Marguerite
Pelletier, Rosaire
Piché, Renald
Rocan, Edmond
Seidler, Roy
Sicotte, Germain
Soeurs Grises de La Broquerie
Tétrault, Laurent L.
Tétrault, Luc
Torcutti, Florence
Turenne, Henri
Turenne, Wilfrid
Verrier, Eugène
Vielfaure, Aimé B.
Vielfaure, Albert
Vielfaure, Paul

LA SALLE
Bédard, Armand

LAURIER
Pelletier, Ovide
Peloquin, Jacques
Saquet, Jean Louis

LETELLIER
Barnabé, Mme Hervé
Barnabé, Noëlla
Dupuis, Fernande
Fontaine, Arthur
Fontaine, Gaspard
Fontaine, Mme Marcelline
Fontaine, Yvette
Jutras, Antonin
Jutras, Yvonne
Leclair, Armande
Leclair, Laurent

LORETTE
Boisvert Frères, Les
Dawson Hotel
Jolicoeur, Jean
Rozière, Gertrude
Tremblay, Claudette
Vielfaure, Ovide

NOTRE DAME DE LOURDES
Collet, André
Collet, Gilles
Comte, René
Dacquay, Raynald
Delaquis, Ronald
Grenier, Gérald
Labossière, Robert
Marcon, Pierre

OTTERBURNE
Audet, Zephirin
Beaudoin, Claude
Beaudoin, Michel et Madeleine
Beaudoin, Reine
Bell, M. & Mme Alex
Carrière, Georges
Carrière, Gilbert
Carrière, Paul
Carrière, Jean-Yves
Courcelles, Armand
Courcelles, Henri
Courcelles, Lionel
Dupuis, Fernand
Gagné, Étienne
Laroche, Paul
Poirier, Armand et Émilienne
Poirier, Arthur
Poirier, Omer
Raffard, Denis
Raffard, Marcel Jr.
Raffard, Marcel Sr.
Robidoux, Hilaire
Robidoux, Léonard
Robidoux, Louis
Roy, Antonio Jr.
Roy, Mme Marie
Roy, Paul C.
Roy, Paul H.
St. Hilaire, Fernand

PARC WINDSOR
Allard, Anne-Marie
Allard, Claude
Allard, Denis
Allard, Fernand et Jeannette
Allard, Paul E.
Allard, Robert
Augert, Marcel et Lyette
Balcaen, Robert
Baril, Rita
Bazinet, Roland et Raymonde
Beaudette, Gilbert D.
Beaulieu, Huguette
Bérard, Norbert et Claudette
Bernardin, Olivier
Deniset-Bernier, L'Abbé Maurice
Bisson, Léandre
Bisson, Raymond
Bisonnette, Madeline
Blanc, Maurice
Blanchette, Lucille
Boijoli, Dr. Armand et Diane
Boulanger, Gustave
Boulet, Gilles
Bourrier, Fred et Roma
Brin, Hubert
Cairns-Langlois, Louis
Campagne, Rose-Marie
Chabbert, Laurette
Chaput, Arthur
Charrière, Paul et Yvette
Clément, Léo et Alice
Clément, Richard
Collette, Gilles
Côté, Arthur
Courcelles, Jean-Paul
Daigneault, Edgar
Deda, Reine
DeGagné, Lucille
DeMargerie, Guy
Desjardins, Salon Morturaire a/s Philippe Lavack
Dion, Roland
Dorge, Gérald
Drouin, O.E. et Thérèse
Druwé, Georges et Simone
Dubé, M. & Mme Albert
Dumas, Jean
Dupasquier, Normand et Gisèle
Foubert, Eddie
Gagné, Claude
Gagné, Gérard J.
Gagnon, Gérald
Garand, Gilberte
Gautron, Ernest
Gosselin, Wilfrid R.
Guénette, Jean-Paul et Lucille
Guyot, Odette
Houde, Céline A.
Hymek, Pierre et Nadine
Jamault, Albert et Jeanne
Jubinville, Marie et Philippe
Labelle, Maurice
Labossière, Sr. Edmée
Lachance, Dr. André
Lanthier, Augustine
Laurencelle, Pierre et Jocelynne
Lavallée, Agathe
Lécuyer, Gérard
Lemay, Charles
Lemoine, Aurèle
Lepage, Albert et Dolorès
Lussier, Jeannette
Lussier, Léonard
Lussier, Lucien
Marion, Ernest
Marion, Hervé et Germaine
Martin, Marie E.
Morin, Louyse et Roger
Mousseau, Gertrude
Mousseau, Lucien
Muller, Aimé G.
Muller, Joe et Suzanne
Muller, Roger
Musso, Laurette
Nadeau, Léo
Normandeau, Raoul
Pantel, Roland
Paquin, Louis F.
Pelletier, Pierre
Piché, René
Poirier, Jean Charles
Prairie, Pauline et Roger
Préjet, Denise et Maurice
Prieur, Eugène R.
Rémillard, Yves J.M.
Renaud, Ruddick et Jacqueline
Rey, Robert
Rivard, Rosaire
Robidoux, Roger
Roy, Denis
Roy, Denise
Roy, Edmond et Adeline
Roy, Me Laurent
Roy, Léo E.
Savoie, François
Tétrault, François
Tétrault, Joseph
Therrien, Maurice E.
Triple L: Lavergne, Bernard
Lavergne, Gérald
Lavergne, Martial
Trudel, Luc
Turenne, Albert
Turenne, Aline
Turenne, Bernard
Turenne, Gilbert
Trudel, M. le Juge et Mme Robert
Vrignon, Bernard et Georgette
Vermette, Gérard

PRÉCIEUX-SANG
André, Jean-Louis
Arbez, Gaston, M. & Mme
Arnaud, Gérald
Arnaud, Gilbert
Arpin, Angèle
Beaudry, Georges
Bisson, Laurent A.
Bouchard, Mme Annette
Boucher, Michel
Brader, Constance
Bulger, Patrick et Hélène
Carrière, Lionel
Centre Communautaire Précieux-Sang
Cloutier, Guy et Anita
Dacquay, Roselyne
Dupuis, Lise
Ferland, Gilles et Laurette
Fillion, Thérèse
Fontaine, Francis et Yvonne
Fontaine, Léon
Fontaine, René
Forest, Georges
Forest, Mme Élise
Fort, Louise
Fréchette, André
Fréchette, Tony
Gaborieau, Antoine
Gagné, Laurent
Gagnon, Roselyne
Guides Catholiques du Manitoba (Précieux-Sang)
Hébert, Monique
Jobin, Lucette
Lamoureux, Omer J.
Landreville, Jeanne
Langelier, George
Larivière, Armand
Lavallée, Claire
Léger, Béatrice
Léger, Bernard
Lessard, Lorraine
Lessard, Marc
Lessard, Philippe
Lessard, Roland
Martin, Hélène
Morier, M.A.
Nolette, Suzanne
Picton, Elie
Regnier, Louis
Renault, Dominique
Richard, Roméo
Robert, Léo
Robin, André
Rochon, Jaque
Rosset, Gilbert
Sabourin, Dr. Georges
Saulniers, Hélène
Sauvlet, Rose May
Savard, Raymond et Claudette
Sicotte, Conrad
Soeurs du Sauveur
Thioux, Jacqueline

RICHER
Sabot, Jules
Saindon, Charles Auguste
Saindon, Edithe A.
Saindon, Eugénie
Saindon, Gilles

SOMERSET
Boulet, Omer (pour Frères Boulet Ciment Ltée)
Labossière, Raymond
Nadeau Electric, a/s Alphonse Nadeau
Poirier, Roger

SOUTH JUNCTION-PINEY
Beaudry, Justin

ST-ADOLPHE
Aubin, Maurice
Baril, Rose
Chaput, Norbert
Chaput, Philippe
Legal, Louis Sr.
Penner, Estelle
Poirier, Raymond
St. Hilaire, Armand
St. Pierre, Camilla

STE-AGATHE
Beaudry, Lily
Brémault, Gaston
Nolette, Émilienne

STE-ANNE
Arbez, Madelaine A.
Archambault, Dr. Gérard et Stella
Bernardin, Angèle P.
Bernardin, Louis L.
Bohémier, Victoria
Boissonneault, Majella
Boucher, Dr. Jos
Champagne Appliances
Champagne, Lise E.
Champagne, Louis
Charrière, André et Jeanne
Charrière, Clément
Charrière, Gérard
Clercs De St-Viateur
Comeau, Alice
Courcelles, René
Desautels, Raymond
Desrosiers, Lucie
Desrosiers, Rosaire
Dornez, Blandine
Dufrène, Angèle Mme
Fillion, David et Jeannette
Fiola, Hervé
Freynet, Pâtisserie (a/s Gérard Freynet)
George, Lucien
Girardin, Brunel
Gobeil, Nicole A.
Goulet, Marguerite
Grégoire, Richard
Joyal, Nuiok et Roxanne
Kalichak, Lucille
Lavack, Paul Guy
Légaré, Camille
Lemoine, Fernand
Lemoine, Jean-Paul
Lévesque, Georges
Lévesque, Guy
Massicotte, Arthur
Massicotte, Élise
Massicotte, Roger
Nault, Alain P.
Paillé, Joachim
Pattyn, Gilbert
Picard, Éva
Prescott, Jeannine et Georges
Rioux, Léontine
Ritchot, Norbert
Ruest, Léo
Ruest, Paul
Simard, Michel
Smith, Michelle
Smith, Roger
Soeurs Grises de Ste-Anne
Théberge, Joseph
Théberge, Laurette et Lionel
Tougas, Alfreda
Tougas, Daniel
Tougas, Jos
Tougas, Maria
Tougas, Noël
Tougas, Pamela
Anonyme

ST-BONIFACE
Alarie, Pauline
Amal, Marguerite
Aubin, Père Léonce
Aubin, Thérèse
Avant-Garde
Avanthay, F.
Balcaen, Madeleine
Balcaen, Nicole
Baril, Mme L.
Barnabé, Cyrille
Baudoux, Mlle Mariette
Baudoux, Mgr. Maurice
Bélanger, Léa
Bérubé, Lucien
Blanchette, L'Abbé Claude
Blondeau, André
Bockstael, Robert
Bohémier, Étienne J.
Boisjoli, Jules
Boulanger, Roland
Brunelle, Marie
Cameron-Gobeil, Thérèse
Caron, Aline, R.
Caron, Cécile
Caron, Père Martial
Chamberland, Suzanne R.
Chaput, Gilles
Chartier, Jules
Clément, Gérald et Hélène
Clinique St. Boniface

N'oubliez pas. Le mois de ju

est nous autres!

Cloutier, Gilbert
Club MABC
Conseil Jeunesse Provincial
Cormier, Mlle Priscille
Côté, Mme V.
Couture, Simone et Denis
Couture, L'Abbé Léo
Décosse, Mgr Aimé
Deleau, Mme Valérie
Delionnet, Guy et Hélène
Deniset, Rachel
Desaulniers, Max
Dionne, L'Abbé Gérard
Dorge, Claude
Duhamel, Marie
Durand, Antoinnette
Dureault, Vincent
Épicerie St-Boniface
Fauchon, André
Ferraton, Guy
Ferraton, L.A.
Foidart, Donald
Fontaine, Ernest et Gisèle
Forest, Gabriel
Forest, Guénette, Chaput
Freynet, Emmanuel
Freynet, Lucille
Freynet, Yolande
Gagné-Fréchette, Raymonde
Gagnon, Renaud
Gaudry, Pete
Gauthier, Maurice
Giguère, Eugène
Girard, Fernand
Gosselin, Ronald
Grégoire, Mme Alexandrine
Guénette, Lucien
Guénette, Raymond
Hamelin, Irène
Hébert, Raymond
Huberdeau, Arsène et Lise
Jubinville, Guy et Gilberte
Kirouac, Louis
Kuban, Charlotte
Labelle, Alice M.
Lahaie, Louise
Lairot, Maryse Mme
Landry, Lucien J. et Agnès
LaRivière, Mme Yvonne
Laurencelle, Yvette
Lavoie, Denis R.
Lebrun, Denis
LeDorze, Marguerite (C.B.C.B.)
Lemay, Blanche
Lemay, Pierre et France
Lemieux, Louis
LeRoy, M. & Mme Christian
Loiselle, Lucien
Marchildon, Simone
Massicotte, Germain
Meunier, Pierre
Monnin, M le juge et Mme
Morier, Denis
Morissette, Maurice
Mulaire, Monique
Muller, Étiennette et Aimé
Normandeau, Denise
Oblates (Missionnaires) de St-Boniface
Paille, Jean et Hélène
Paladin, Le
Paquin, Fernand
Parent, David
Picton, Georges
Prénovault, Gérard J.
Prince, Suzanne
Proteau, A.R.
Proteau, Hélène M.I.
Rémillard, Léo et Raymonde
Rey, Robert J.
Rinella, Frank
Rioux, Lucien
Roy, Guy L.
St. Pierre, Sr. Marie
Savoie, Emile J.
Société de Marie (Marianistes)
Soeurs Grises, Maison Provinciale
Soeurs Grises de l'Hôpital Taché
Soeurs Grises Provincial
Soeurs Grises de la Résidence Aulneau
Teffaine Monnin, Hogue & Teillet
Thuot, Raymond
Tougas, Janine
Turenne, Yvonne
Union Nationale Française
Verrier, Roméo (ou) Rolande
Vien, Rossel
Vrignon, Gilbert

ST. CLAUDE
Delaquis, Dr. Hubert
Delaquis, Marie-Jeanne

STE-GENEVIÈVE
Legal, Roger
Fiola, Louis

ST-JEAN-BAPTISTE
Gagné, L'Abbé Pierre
Sabourin, Philippe et Micheline

ST-JOSEPH
Damphouse, Henri et Marie Marthe
Morin, L'Abbé Louis

ST-LABRE
Gérardy, Jean

ST-LAZARE
Beaudoin, Pierre
Chartier, Omer
Deschambault, Joséphine
Deschambault, Venance
Guénette, Armand
Préfontaine, Aurèle
Tremblay, Joseph

ST-LÉON
Coop St. Léon (a/s Raynald Labossière)
Fortier, Gilles
Fortier, Rosaire
Grenier, Albert
Grenier, Fernand
Grenier, Guy F.
Grenier, Richard
Grenier, Robert
Grenier, Hubert
Grenier, Julien
Grenier Victor
Labossière, Raynald et Hélène
Labossière, René
Labossière, Olier
Labossière, Mme Suzanne
Laurencelle, L'Abbé Louis
Plamondon, André
Poirier, Sr Hélène
Rémillard, Denis
Talbot, Adélard

ST-MALO
Arpin, Hélène
Gosselin, Guy

ST-NORBERT
Balcaen, Hubert
Bauche, Éloi
Beaulieu, Philippe
Bélanger, L'Abbé Bernard
Benjamin, Clément
Benoit, Madeleine
Bibeau, Cécile
Bibeau, Louis
Boisjoli, Georges et Alice
Boisvert, Normand et Léonie
Cénérini, Norbert
Champagne, Paul (Entreprises)
Clément, Raymond
Cloutier, Alphonse
Cloutier, Gabriel
Croteau, Gérald
Delaquis, Henri
Deleurme, René
Desrochers, Gérald
Dubois, Roger
Dufault, Eugène
Dupuis, Claude
Faucher, Alcide
Ferré, Lionel
Ferré, Léonard
Ferré, Marcel et Eugènie
Fortier, Clément
Fortier, Joanne
Gauthier, Albini
Girouard, Alfred
Gousseau, Eugène
Grouette, Jules
Hague, Robert
Joyal, Gérard
Kenny, Dennis
Kenny, Léon
Labelle, Louis
Lafond, Claude
Lafond, Jules et Paulette
Lavack, Raynald et Béatrice
Leclair, J.M.D.
Léger, George et Germaine
Lemoine, Guy
Levreault, Murray
Manaigre, Alexina
Marchildon, Luc
Marcoux, Léonard et Marcelle
Marcoux, Monique
Martel, Norbert
McDonald, Michel
Paradis, René et Éva
Perreault, Jeanne
Privé, Clément et Yvonne
Quincaillerie R. & B.
Rochon, Robert et Juliette
Rousseau, Albert
Sabourin, Émile
Sherwood, Maurice et Anne-Marie
St. Amant, Denis
St. Vincent, Lucien
Soemens, M. & Mme R.
Taillefer, Jean-Marie
Tellier, Albert
Veillette, Luc
Vigier, Robert
Vouriot, Léo

ST-PIERRE
Côté, Adeline
Côte, Marcel
Curé, Gérard
Dandenault, Luc
Desharnais, Armand
Gagnon, Jean-Marie
Gagné, Olivier
Gélinas, Léo
Joubert, Louis
Mulaire, Gilles
Mulaire, Lise
Mulaire, René
Préfontaine, Lucienne
Rodrigue, Mme Flavie
Rodrigue, Robert
Roy, Charles Émile et Thérèse
Roy, Jacqueline
Roy, Laurent
Roy, Richard
Sabourin, Germaine

STE-ROSE
Adam, Hilda
Archambault, Florence
Archambault, Jeannine
Bouchard, Léon
Dauphin Home Farm & Auto Supply Ltd.
Delveaux, Berthe
Dupuis, Gilles et Viviane
Labossière, Père Gérald
Lecomte, Florent
Lecomte, Irène
Lecunff, Marcel et Lucille
Maguet, Lorraine
Maguet, Paul
Molgat, Louis F.
Montsion, Hélène
Normandeau, Albert et Lorraine
Saquet Agencies
Soeurs Grises de Ste-Rose

ST-VITAL
Aquin, Zephirin
Auger, Maurice
Beaudry, Marc
Bolster, Nicole
Boulet, Marcel et Nicole
Bradet, Michelle
Campeau, Aurèle et Louise
Champoux, Jean-Marc
Collet, Roger
Cloutier, Laval
Collet, Mariette Ferré
Cyr, Joseph
Danis, Aline
D'Auteuil-Laporte, Pierre
Emond, Gilbert et Rose
Filles de la Croix
Fontaine, Martial
Fréchette, Albert
Gauthier, Marcel
Gisiger, Jean
Grouette, Léo et Lorraine
Hébert, Jean
Hogue, Alain
Lagacé, Michel
Larivière, Louis et Ida
Lécuyer, Marcel
Lord, Yves
Manaigre, Jocelyne
Muller, Denis et Louise
Ouellette, Jean-Louis
Péloquin, Maurice
Rivard, Estelle
Robidoux, Fernand
Rocan, Jean-Louis
Roch, Léo et Jeannette
Rochon, Jean Yves
Sabourin, Gilbert
Soufi, Taïb
Teillet, Léo
Tétrault, Jacques et Gloria
Timmerman, Edmond et Simone
Turenne, Gérald

TRANSCONA
Aminot, Ronald et Simone
Atamanchuk, Albert
Ayotte, Léon et Diane
Bédard, Alcibiade et Flavie
Bédard, Léopold et Mae
Bédard, Oriclide
Bélanger, Germaine
Bélanger, Clément
Benoit, Marie
Berthelette, Auguste et Rita
Bilodeau, Mathilde
Blair, Henri et Louise
Blais, Félix
Blais, Mlle Hélène
Bourgouin, Odile
Bourgeois, Charles et Rose
Breland, Daniel et Cécile
Carney, Gérald et Simone
Catellier, Guy et Denise
Chartier, Denis et Paulette
Clément, Cécile
Clément, Hélène
Corneault, Antonio et Alice
Desautels, Fernand et Diana
Desautels, Gertrude
Desharnais, Arthur et Louise
Desharais, Gérald et Noëlla
Desharnais, Paul et Simone
Desrosiers, René et Thérèse
Desrosiers, Roland et Wendy
Devlin, William et Cécile
Dionne, Joseph et Cécile
Dondo, Lionel et Laurette
Dubé, Gilles et Odile
Dumontier, Emma
Foster, Guthrie et Cécile
Gauthier, Rosaide
Genthon, Michel et Yolande
Gérardy, Jules et Odile
Girardin, Fortunat-Alphonse
Gobeil, Alfred et Lorraine
Grégoire, Ernest et Éveline
Gobeil, Georges et Bibiane
Granger, Marc et Louise
Gray, William et Rachel
Guilleminot, Michel et Yvette
Helbren, Cyril et Justine
Hérie, Edouard et Marie-Ange
Houde, Lucien et Angéline
Huver, Gloria et William
Jette, Anna
Lacroix, Alain et Alice
Laflèche, Evelyne
Laliberté, Théodore et Simone
Lambert, Wildrid et Annette
Lamoureux, Denis et Léonie
Lamoureux, Ovide et Ortense
Lamoureux, Ulysse et Aurore
Lapointe, Henri et Albina
Lauzé, Paul et Linda
Lavallée, Steve et Juliette
Le Club Social de L'Assomption de Transcona
Leléannec, Raymond et Adèle
Leost, Lionel et Armande
Ligue des Femmes Catholiques de Transcona
Marcotte, Richard et Louise
Marentette, Donald et Laurette
Masniuk, John et Estelle
Morier, Vincent et Rose
Morin, Florine
Nault, Florentine
Normandin, Ernest et Liliane
Paquette, Rita
Parent, Adrien et Lina
Pelland, Jeanne
Poirier, Henri et Rose
Proulx, Ernest et Alice
Proulx, Noël et Hélène
Ritchot, Georges et Marie
Rivers, Brian et Linda
Robert, Marcel et Germaine
Rocher, René et Joanne
Roy, L'Abbé Lucien
Savoie, Oril et Éva
Tétrault, Donat
Trudel, Arthur et Edna
Vandal, Aimé et Thérèse
Vermette, Albert
Zelondez, Jeannette

WINNIPEG
Abraham, Ginette
Allard, Jacqueline
Bourgeois, Claire
Chagnon, Denis
Cloutier, Roland
Daneault, Mlle Blanche
Desjardins, Laurent
Davison, Jocelyne
Dorge, Lionel
Dufort, Camil
Dumesnil, Marguerite
Foucault, Léo
Fraser, Jeannette
Gagnon, Suzanne
Gareau, Flora
Gareau, Léopold M. & Mme
Goldfinger, Marcel
Gregory Investments
Hince, Pauline
Jobin, O.
Kear, Prof. Allan
Labelle, Anna
Larocque, Gaetane
Molgat, Ernest
Morgan, Jeannette
Norton, Schwartz, McJannet, Weinberg
Oblats de Marie Immaculée
Paquin, Georges
Ricou, Henriette
Roch, Mlle Lucille
Rompré, André-Yves
Soeurs des Saints-Noms de Jésus de Marie
Hanniman, Géraldine
O'Sullivan, M. le Juge J.F.
O'Sullivan, R.
Quaglia, Louis A.
Toupin, René
Vandale, Anita
Vorst, Alice ou Jesse
Wolensky, Gertrude

AUTRES
Assurance Vie Desjardins
Impériale, Assurance-Vie
Bernier, Léo (Shaunavon, Sask.)
Comeau, Paul (Nouvelle-Écosse)
Denisse, Gérard-Paul (France)
Dumaine, Léopold (Edmonton, Alberta)
Dunn, Marie-Hélène (Alberta)
Duval, Richard (St-Zénon, P.Q.)
Gobeil, Jean-Paul (Ottawa, Ont.)
La Sauvegarde (Assurance-Vie)
Morin, Jean-Louis (Ferland, Sask.)
Soeurs Grises (Chesterfield Inlet) Territoire du Nord Ouest
Soeurs Grises (Randin Inlet)
Verrette, Mgr Adrien (New Hampshire)

in est le mois de Francofonds.

horaire de cbwft



SAMEDI

31 MAI

8:25 OUVERTURE ET HORAIRE
8:30 PASSE-PARTOUT
9:00 LE CAPITAINE CAVERNE
9:30 LES CHEVAUX DU SOLEIL
10:00 LES HÉROS DU SAMEDI
Pentathlon féminin. Au centre Claude-Robillard, avec le club Athlix. Anim.: Pierre Dufault. Analyste: Jo Meilëjac. Réal.-coord.: Henri Parizeau.
11:00 ALBATOR
11:30 TÉLÉJEANS
12:00 LA SEMAINE PARLEMENTAIRE À OTTAWA
13:00 REGARDS SUR LE MONDE
Bahia. Bahia est la province brésilienne la plus connue mondialement pour ses danses, sa musique, son folklore et ses vieilles rues qui témoignent encore de son passé esclavagiste: plusieurs millions d'Africains furent débarqués à Bahia pour la traite des Noirs jusqu'en 1888 (dernière).
13:15 BASEBALL DU SAMEDI
16:00 BAGATELLE
17:00 FEMME D'AUJOURD'HUI
18:00 NOIR SUR BLANC
19:00 BASEBALL DES EXPOS
Au Busch Memorial Stadium de St-Louis, les Expos de Montréal rencontrent les Cardinals. Comm.: Guy Ferron. Analyste: Jean-Pierre Roy. Statisticien: Pierre Murphy. Réal.: Michel Quidoz et Jacques Primeau.
EN CAS DE PLUIE:
20:00 CINÉ-SOLEIL
Désiré Lafarge suit le mouvement.
OU
Bons baisers de Russie.
21:30 LES TEMPS DIFFICILES



Feuilleton britannique d'après Charles Dickens. **(2e de 4e).** La nouvelle Madame Bounderby s'adapte parfaitement à son rôle; elle a été formée à la bonne école. Un vent de révolte, cependant, souffle sur les ouvriers de son mari, qui parlent de s'unir.
22:30 LE TÉLÉJOURNAL
Lecteur: Jean Ducharme
22:50 NOUVELLES DU SPORT
23:00 CINÉMA
Mon homme. (For Love of Ivy). Comédie réalisée par Daniel Mann, avec Sidney Poitier, Abby Lincoln et Beau Bridges. Lorsque la bonne d'une famille menace de partir, les enfants cherchent un moyen de la retenir. Ils décident de lui trouver un amoureux et jettent leur dévolu sur le directeur d'une entreprise de camionnage (USA 68)
0:50 CINÉ-NUIT
Les Amants de Tolède. Drame realise par Henri Decoin, avec Alida Valli, Pedro Armendariz, Françoise Arnoul et Gérald Landry. Pour sauver la tête de son fiancé, une jeune femme consent à épouser le chef de police de Tolède, l'homme cruel détesté de tout le peuple (Fr. -Ital. 52).

DIMANCHE

1er JUIN

8:25 OUVERTURE ET HORAIRE
8:30 PASSE-PARTOUT
9:00 LES AVENTURES DE OUI-OUI
Début. Animation et marionnettes. Oui-Oui au pays des jouets et Oui-Oui chauffeur de taxi.
9:30 MON AMI GUIGNOL
9:45 LES PÈLERINS
Juan Diego.
10:00 LE JOUR DU SEIGNEUR
De la paroisse Saint-Gervais-de-Bellechasse, à Québec.
11:00 UNE HISTOIRE DE LA MÉDECINE
L'Hôpital. Asile ou hôtel, prison ou dépotoir, centre de soins d'enseignement ou d'expérimentation, l'hôpital est passé depuis l'époque byzantine et arabe, par toutes ces fonctions. Il en conserve encore la trace...
12:00 LA SEMAINE VERTE
13:00 L'UNIVERS DES SPORTS
Reportage sur le championnat de gymnastique rythmique, qui se déroulait au Centre Paul-Sauvé. Comm.: Pierre Dufault.
14:30 D'HIER À DEMAIN
Monde sans frontières: la Grèce ou les rescapés de l'histoire. Mani est un petit village grec du sud, dans l'ancien territoire de Sparte. C'est un village de paysans et de pêcheurs qui, malgré son long passé, les malheurs et épreuves, a conservé les traditions, les respect de la vie et l'amour du travail. Réal.: Robert Manthoulin.
15:30 AUX FRONTIÈRES DU CONNU
Étude des grands problèmes scientifiques. L'Architecture (3e de 4). Le Style gothique. Au roman succède le gothique qui va durer jusqu'au début du XVIe siècle. Le génie de cette architecture sera de briser l'arc plein-centre et de reporter toutes les pressions sur les arcs-boutants ce qui permettra l'installation de vitraux et la pénétration de la lumière.
16:00 PROPOS ET CONFIDENCES
Inv.: Thérèse Casgrain (3e de 4). Réal.: Jean Faucher.
16:30 L'ENVERS DE JEU
La Sculpture de l'intelligence.
17:00 SECOND REGARD
18:00 HERDO-DIMANCHE
19:00 CHEZ DENISE
Téléroman écrit et interprété par Denise Filiatrault. Avec Louisette Dussault, Roger Garceau, Marthe Nadeau, Francine Morand, Rose Ouellette, Benoit Marleau et André Montmorency Denise change de Barman.
19:30 LES BEAUX DIMANCHES PROPULSION CTF. Finale.



21:30 LES BEAUX DIMANCHES

Maurice Proulx: le cinéaste d'un Québec oublié (2e partie). Documentaire biographique qui nous trace un portrait de cet homme qui a consacré de cet homme qui a consacré sa vie au cinéma et à qui l'on doit près d'une centaine de films, dont nous pourrons d'ailleurs voir plusieurs extraits.
23:00 TÉLÉJOURNAL
23:20 SPORT-DIMANCHE
23:35 CINÉ-CLUB
L'heure du loup. Drame réalisé par Ingmar Bergman, avec Liv Ullman, Max Von Sydow et Gertrud Fridh. Après sept années passées dans une île avec sa femme, le peintre Jean Borg disparaît. A la lecture de son journal intime, nous découvrirons tout ce qu'a été le séjour du peintre dans cette île et les faits étranges qui sont survenus dans sa vie (Suède 66).

LUNDI

2 JUIN

8:55 OUVERTURE ET HORAIRE
9:00 EN MOUVEMENT
9:15 LES ORALIENS
9:30 ANIMAGERIE
9:45 UNE FENÊTRE DANS MA TÊTE
10:00 PASSE-PARTOUT
10:30 MAGAZINE-EXPRESS
11:00 AU FIL DE LA SEMAINE
11:30 WICKIE
12:00 UN ANIMAL DES ANIMAUX
12:30 LES COQUELUCHES
13:30 LE TÉLÉJOURNAL
Lecteur: Raymond Archambault.
13:35 FEMME D'AUJOURD'HUI
14:30 À COMMUNIQUER
15:30 DANSE SUR UN ARC-EN-CIEL
16:00 BOBINO
16:30 SOL ET GOBELET
Début. Avec Marc Favreau, Luc Durand, Roger Dauphin, Monique Lemieux, Armand Labelle et Georges Bélisle. Réal.: Maurice Falardeau. Le Mégalocéphale.
17:00 LA FEMME BIONIQUE
18:00 CE SOIR



19:00 LA PETITE PATRIE
Téléroman de Claude Jasmin, avec Jacques Galipeau, Gisèle Schmidt, Louise Rinfret, Christiane Pasquier, Louise Laparé, Vincent Bilodeau, Robert Maltais et Ghyslain Tremblay. Vieillir, vieillir. C'est le mois de mai: Lucie va avoir son bébé. Clément se sent vieillir; le temps de la jeunesse insouciante s'achève. Réal.: Florent Forget et *Bruno Paradis.*
19:30 LA FINE CUISINE D'HENRI BERNARD
Au menu: le Potage parmentier et les médaillons de saumon.
20:00 TERRE HUMAINE
Téléroman de Mia Riddez-Morisset Avec Jean Duceppe, Marjolaine Hébert et Guy Provost. Réal.: Verne et Geneviève Houle.
20:30 TÉLÉ-SÉLECTION
Colombo: Eaux troubles. Policier réalisé par Ben Gazzara, avec Peter Falk, Robert Vaughn, Jane Greer et P. Bocard. Grâce à un concours télévisé gagné par sa femme, le lieutenant Columbo entreprend une croisière vers le Mexique, à bord d'un luxueux navire. Dès le premier jour, la chanteuse-vedette du spectacle donné à bord est assassinée. Columbo ne peut résister à prêter son concours au commandant, peu familier avec ces circonstances (USA).
22:30 LE TÉLÉJOURNAL
23:00 LE TÉLÉJOURNAL RÉGIONAL ET SPORTS
23:20 CÉSAR BIROTTEAU.
(4e de 6). Birotteau n'a pas la moindre chance d'éviter la faillite. Il est obligé de déposer son bilan. Les larmes aux yeux il assiste à la vente de ses biens, au défilé haineux des créanciers. Il se sent tragiquement coupable. L'oncle Pillereault prend la direction des affaires de la famille. Pour commencer il faut qu'ils changent de vie: César, Constance et Césarine se mettent au travail. Devant eux, un but: rembourer à 100% ceux à qui ils ont fait du tort.
0:20 C'ÉTAIT HIER
Les Enfants de Marx et de Coca-Cola. La révolte de la jeunesse contre l'ordre établi, la guerre, la discrimination s'est manifestée sur à peu- près tous les continents. L'année 1968 en marqua le point culminant en Allemagne, en France et en Tchécoslovaquie. Rien n'est plus pareil depuis le printemps 1968. Réal.: Claude de Givary (dernière).

MARDI

3 JUIN

8:55 OUVERTURE ET HORAIRE
9:00 EN MOUVEMENT
9:15 LES 100 TOURS DE CENTOUR Picot, Verbo et le robot.
9:30 ANIMAGERIE
Le Goéland (2e de 5).
9:45 VIRGINIE
10:00 PASSE-PARTOUT
10:30 MAGAZINE-EXPRESS
11:00 AU FIL DE LA SEMAINE
Anim.: Monique et Michèle Mercure. Cuisine: les fruits. Plateau, porte-plateau et gâteau aux fruits de Nancy.
11:30 LES ENFANTS DU 47 A
12:00 PAPA, CHER PAPA
12:30 LES COQUELUCHES
13:30 LE TÉLÉJOURNAL
13:35 FEMME D'AUJOURD'HUI
14:30 CINÉMA
Les Mystères de Paris. Aventures réalisées par André Hunebelle, avec Jean Marais, Dany Robin, Jill Hayworth, Raymond Pellegrin et Pierre Mondy. Le Marquis de Sambreuil veut réparer le mal qu'il a fait à une famille pauvre lors d'un accident qui a coûté la vie au père. Sambreuil devient alors débardeur et descend dans les bas-fonds de Paris tout en se mêlant au petit peuple (Fr. 62)
16:00 BOBINO
16:30 DÉCLIC
Reflects.
17:00 LES PIERRAFEU
17:30 L'AVIRON QUI NOUS MÈNE
Début. Documentaire réalisé par Bill Mason. Narrateur: Jacques Houde. Double en eaux vives. Si le canotage comporte toujours un risque calculé, ce risque est réduit par l'expérience et l'habité. Bill Mason et son fils Paul, canotant en double, attaquent puis franchissent avec des cris de joie des rapides difficiles. Prod.: ONF,
18:00 CE SOIR
19:00 LE MONDE MERVEILLEUX DE DISNEY
Croque-noisette. Quelques-unes des aventures les plus extraordinaires de Chip et Dale, le duo de Tamias espiègles de la famille Disney.
20:00 RACE DE MONDE
20:30 JAMAIS DEUX SANS TOI
21:00 À COMMUNIQUER
22:00 LE SON DES FRANÇAIS D'AMÉRIQUE
Votre Histoire, ça va être une chanson. Florent Lemay, cultivateur et chanteur de Lotbinière raconte comment, dans son temps se faisait une chanson et comment celle-ci continue à vivre.
22:30 LE TÉLÉJOURNAL
23:00 LE TÉLÉJOURNAL RÉGIONAL
23:20 RENCONTRES
Inv.: Sundari. Réal.: Alain Grothé
23:50 CINÉMA
Le Capitan. Aventures réalisées par André Hunebelle, avec Jean Marais, Elsa Martinelli, Bourvil, Pierrette Bruno et Guy Delorme. Un valeureux chevalier est délégué par ses pairs auprès d'un premier ministre pour se plaindre des brigands qui terrorisent le pays. Il est lui-même attaqué par des bandits. Il essaiera de démasquer les voleurs et en récompense pourra épouser la fille d'un noble (Fr -Ital 60).

MERCREDI

4 JUIN

8:55 OUVERTURE ET HORAIRE
9:00 EN MOUVEMENT
9:15 L'ÉVANGILE EN PAPIER
La Pêche miraculeuse.
9:30 ANIMAGERIE
Le Goéland (3e de 5).
9:45 TAM TAM
10:00 PASSE-PARTOUT
10:30 MAGAZINE-EXPRESS
11:00 AU FIL DE LA SEMAINE
Anim.: Benoit Marleau. Inv.: le Cardinal Paul-Emile Léger.
11:30 MADAME ET SON FANTÔME
12:00 ACTION-SANTÉ
La femme. Vingt cinq millions d'Américains doivent consulter le médecin à cause de maux de dos dus à des postures inappropriées durant leurs heures de travail. Pour remédier à un tel état plusieurs femmes pratiquent le conditionnement physique dans des centres spécialisés.
12:3 LES COQUELUCHES
13:30 LE TÉLÉJOURNAL
13:35 FEMME D'AUJOURD'HUI
14:30 LE TEMPS DE VIVRE
16:00 BOBINO
16:30 WOODY LE PIC
17:00 COSMOS 1999
18:00 CE SOIR
19:00 QUELLE FAMILLE!
19:30 BASEBALL DES EXPOS
Au Stade olympique de Montréal, les Clubs de Chicago rencontrent les Expos. Comm.: Guy Ferron. Analyste: Jean-Pierre Roy. Statisticien: Pierre Murphy. Réal.: Michel Quidoz et Jacques Primeau.
EN CAS DE PLUIE:
20:30 CINÉ-SOLEIL
Désiré Lafarge suit le mouvement.
OU
Bons baisers de Russie.
22:00 JAZZ DE MONTREUX
22:30 LE TÉLÉJOURNAL
23:00 TÉLÉJOURNAL RÉGIONAL
23:20 REFLETS D'UN PAYS
De Rouyn. Une tourbière de mousse de sphaigne. Il y a plusieurs centaines d'années, un lac se voyait envahi par une plante appellée sphaigne. En 1979, ce lac est complètement disparu et à sa place on retrouve de la tourbe. Méthodes d'exploitation. Le plus jeunes site minier de Bourlamaque, près de Val d'Or.
0:20 CINÉMA
Quai des Orfèvres. Drame réalisé par Henri-Georges Clouzot, avec Bernard Blier, Louis Jouvet et Suzy Delair. Un mari se rend dans une résidence où il croit que sa femme se trouve. Il y trouve un mort. Il est accusé du meutre (Fr. 47).

JEUDI

5 JUIN

8:55 OUVERTURE ET HORAIRE
9:00 EN MOUVEMENT
9:15 LES ORALIENS
Un équipement sur mesure
9:30 ANIMAGERIE
Le Goéland sur mesure.
9:30 OUFS
10:00 PASSE-PARTOUT
10:30 MAGAZINE-EXPRESS
11:00 AU FIL DE LA SEMAINE
Anim.: Juliette Huot. Inv.: Michel Noël. Cuisine: gâteau aux carottes; truite fumée; avocat et crevettes.
11:30 LA MAISON DE PERSONNE
12:00 PAPA, CHER PAPA
12:30 LES COQUELUCHES
13:30 LE TÉLÉJOURNAL
13:35 FEMME D'AUJOURD'HUI
14:30 CINÉMA
Madigan: Conquête à Londres. Policier réalisé par Jack Smight, avec Richard Widmark, George Cole et Fiona Lewis. Le sergent Madigan se rend à Londres pour anéantir une bande de faussaires. Il se heurte aux méthodes traditionnelles de Scotland Yard mais n'en procède pas moins à sa manière (USA 72).
16:00 BOBINO
16:30 POP CITROUILLE
17:00 LES PIERRAFEU
17:30 NANNY
18:00 CE SOIR
19:00 ZOOM SUR LES BÊTES LIBRES Les Goélands et les autres.
19:30 DU TAC AU TAC
20:00 LE TRAVAIL À LA CHAÎNE
20:30 LES GRANDS FILMS
Thomas Guérin, retraité. Film réalisé par Patrick Jamain, avec Charles Vanel, Anémone, Frédéric de Pasquale et Umberto Orsini. Un concours de circonstances amène un vieillard à faire une longue et palpitante escapade qui changera son attitude face à la vieillesse.
22:30 LE TÉLÉJOURNAL
23:00 TÉLÉJOURNAL RÉGIONAL
23:20 CINÉMA

VENDREDI

6 JUIN

8:55 OUVERTURE ET HORAIRE
9:00 EN MOUVEMENT
9:15 LES 100 TOURS DE CENTOUR Centour mécano
9:30 ANIMAGERIE
Le Goéland (dern. de 5).
9:45 TOPINO
Dessins animés.
10:00 PASSE-PARTOUT
10:30 MAGAZINE-EXPRESS
11:00 AU FIL DE LA SEMAINE
11:30 BONJOUR, COMMENT MANGEZ-VOUS?
Le Système digestif. ABC de l'alimentation: le système digestif. - Qu'est-ce qu'on mange quand...: on est un athlète. Horizons alimentaires: les Amérindiens.
12:00 LA VIE QUI NOUS ENTOURE La terre fragile. Documentaire sur la vulgarisation des séismes et tremblements de terre. La terre a parfois de violentes pulsations et un rythme sismique difficilement prévisible.
12:30 LES COQUELUCHES
13:30 LE TÉLÉJOURNAL
13:35 FEMME D'AUJOURD'HUI
Les Femmes franco-ontariennes. Rencontres avec des femmes habitant dans les villes du Sudbury, North Bay, Sturgeon Falls, Ottawa et Rockland. Anim.: Claire Faubert. Rech. et int.: Margot Ricard. Réal.: Kristina Von Hlatky, CBOFT -Ottawa.
14:30 LES ATELIERS
D'Ottawa. Colloque des personnes retraitées.
15:30 LES ANIMAUX CHEZ EUX
Bermudes, terre et mer. Faune et flore terrestres et aquatiques des Bermudes.
16:00 BOBINO
16:30 POPOL
17:00 LES JEUX OLYMPIQUES
18:00 CE SOIR
19:00 HEBDO: Winnipeg vu par les touristes
19:30 GÉNIES EN HERBE: De Toronto
20:00 À COEUR BATTANT
Montréal: le Retour au pays. La réadaption à la ville... après un an et demi de voyage, un pays que l'on redécouvre, où le rythme de vie est très différent. Comment réagiront-ils?
20:30 HORS SÉRIE
La Couronne du diable. Le Lion de la chrétienté. Pendant que Jean et Geoffroy retournent en Angleterre malgré l'ordre de Richard, celui-ci s'engage dans sa Croisade. Après avoir pris Acre, il se dirige vers Jérusalem où il est obligé de négocier avec Baladdin. Entretemps, la dispute s'est installée entre Richard et Philippe-Auguste et celui-ci repart pour la France.
21:30 CONSOMMATEURS PLUS
22:00 L'ENJEU
22:30 LE TÉLÉJOURNAL
23:00 TÉLÉJOURNAL RÉGIONAL ET SPORTS.
23:00 CINÉMA
Docteur Françoise Gailland. Drame réalisé par Jean-Louis Bertucelli, avec Annie Girardot, François Périer, Jean-Pierre Cassel et Isabelle Huppert. Françoise Gailland, directrice de service dans un hôpital, est absorbée par son métier au détriment de ses grands enfants et sa vie sentimentale se complique de liaisons passagères. Ayant à passer des examens de contrôle, Françoise apprend qu'elle est atteinte d'un cancer (Fr. 75)
01:05 CINÉ-NUIT
Le Conseiller. Drame réalisé par Albertertino Di Martino, avec Martin Balsam, Thomas Millan, Francisco Rabal et Dagmar Lassandre. Un jeune avocat, neveu d'un chef de la mafia de San Francisco est libéré après deux ans de prison. Il en a assez de cette vie et le fait savoir à son parrain. Celui-ci le libère mais sa générosité est mal interprétée par un de ses associés et provoque une guerre de gangs sanglante. Le filleul vient à la rescousse de son bienfaiteur (It. -esp. 73)

Point

Une opinion définitive

Pendant que les politicologues et tous les experts glosent sur les résultats du référendum, M. Howard Bennett, le *"publisher & managing editor"* du journal "The valley Leader de Carman", avait déjà dans son éditorial du 30 avril, reglé une fois pour toutes la question du Québec:

"Sorry, Le Vesque, but Quebec needs the rest of Canada more than the other provinces need Quebec. It is Quebeckers that will make the decision on may 20 as to whether or not they wish to remain in Confederation, and they alone are responsible for the consequences of that decision.

If French Canadian Francophones really are serious about maintaining their French culture, at the expense of the rest of the nation, then possibly they should seriously consider returning to France, where they may maintain their French culture without destroying such a viable nation as Canada."

Des volontaires pour expliquer au monsieur?

À la bibliothèque

M. Kenneth Roy Bonin vient d'être nommé au poste de bibliothécaire en chef-adjoint de la bibliothèque publique de Winnipeg. C'est à sa réunion du 16 avril que le Conseil municipal a arrêté sa décision sur la candidature de M. Bonin. M. Bonin détient les diplômes suivants: B.A. (Hons.) et B. ED. de l'Université du Manitoba, M.A. de l'Université d'Alberta, et sa maîtrise en bibliothéconomie de l'Université Drexel en Philadelphie.

Les petites nouvelles

Le Conseil des arts du Manitoba recherche

Le Conseil des arts du Manitoba recherche des artistes de toutes disciplines qui seraient prêts à partager leurs idées, leurs talents et leurs méthodes de présentation dans les cadres du programme "initiation aux arts", (Arts exposure programs), pour les écoles et les communautés. Ces programmes promouvoient la créativité plutôt que la compétition, le processus plutôt que le produit et la qualité plutôt que la quantité.

Le programme "Artists in Schools", en marche depuis déjà cinq ans, permet aux artistes professionnels de travailler dans un milieu sectaire et ainsi partager leurs talents avec les élèves et professeurs.

Le programme "Artists in the Community" permet aux organisations communautaires d'avoir accès aux instructions professionnelles d'un artiste pour une période de deux à six semaines.

Le conseil des arts du Manitoba subventionne aussi un programme combiné intitulé "Artists in the Schools/Communities" permettant aux artistes de travailler avec des groupes communautaires intéressés aux arts ainsi que le développement au niveau sectaire.

Les artistes de scène sont encouragés à préparer des spectacles et ateliers pour la communauté et/ou l'école. Ce programme nécessite un séjour minimum de deux semaines sur les lieux.

Toutes demandes doivent être faites sur le formulaire officiel du conseil des arts du Manitoba et doivent être accompagnées de la documentation pertinente. La date limite pour postuler est le 31 mai 1980. Pour plus de renseignements, téléphonez au 944-2237 ou 944-2978.

Deux timbres consacrés à l'hymne national

Les Postes canadiennes émettront le 6 juin prochain des timbres commémoratifs représentant les premières mesures de l'hymne **O Canada** et les portraits stylisés de ses compositeurs.

C'est en 1880 que le lieutenant-gouverneur du Québec demande au grand compositeur Calixa Lavallée d'écrire la musique d'une chanson nationale, dont il confie la composition des paroles au juge Alphonse-Basile Routhier; cet hymne est joué pour la première fois le 24 juin 1880, le jour de la Saint-Jean-Baptiste. Il remporte tout de suite un vif succès, qui ne cassera de s'accentuer par la suite au Québec.

Il faut attendre 1908 cependant pour que l'avocat montréalais Robert Stanley Weir écrive une version anglaise du **O Canada** et que cet hymne devienne bien connu dans le reste du Canada.

Ces timbres sont l'oeuvre de Friederich Peter, graphiste et professeur de Vancouver (Colombie-Britannique). L'une des vignettes reproduit les cinq premières mesures du **O Canada** et l'autre représente des portraits stylisés de Lavallée, Routhier et Weir. Soixante millions de ces timbres de 17 c. seront imprimés selon le procédé de la lithographie en six couleurs.

La Page de Bicolo ...

GAGNANTS...GAGNANTS...GAGNANTS!!!!

Bravo aux gagnants du grand concours du printemps 1980!

Catégorie des plus grands.
Dessine la bande dessinée

Premier prix: **une BICYCLETTE**
Julie Pelletier, 13 ans 150 rue Horace, Saint-Boniface

Sac de couchage:
Michel Chevrefils, 12 ans, Pine-Falls,

Sac à dos:
Daniel Gobeil, 11 ans, Saint-Pierre-Jolys
Jeanette Bernadin, 11 ans Lorette,

Lampes de poche:
Yvette Cénérini, 12 ans Notre-Dame-de-Lourdes,
Lorraine Chatel, 10 ans, Saint-Claude,

Masques pour la natation:
Robert Gobeil, 12 ans, Saint-Pierre-Jolys,
Allen Grenier, 11 ans Saint-Léon,

Balles:
Joanne Hutlet. 11 ans, 39 baie Frontenac, Saint-Boniface
Denise Fontaine 10 ans Sainte-Agathe,

Chers amis,

Cette semaine j'annonce les heureux gagnants de mon concours du printemps. Regarde-bien!

Bicolo!



Catégorie des moins de 10 ans

Premier prix: **une BICYCLETTE**
Sonia Lambert, 8 ans, Sainte-Anne

Sac de couchage:
Paulette Grimard, 8 ans, Lorette,

Sac à dos:
Duane Normandeau, 8 ans École Taché, Saint-Boniface
Réal Bissonnette, 6 ans Saint-Joseph,

Balles:
Rhéal Gagnon, 6 ans, La Broquerie
Claire Courcelles 6 ans Sainte-Agathe,

Marionnettes (Bobinette):
Lynne Robert 4 ans, 378 Place Cabana Saint-Boniface,
Lise Blondeau 6 ans 11 Penfold Saint-Boniface

Masques pour la natation:
Lynne Simard 8 ans, Saint-Lazare,
Léonard Phipps, 8 ans Longueil, Québec

Lampes de poche:
Jason Richer, 5 ans Notre-Dame-de-Lourdes,
Sakina Soufi 8 ans, 40 avenue Ferndale, Saint-Boniface



MOTS CROISÉS

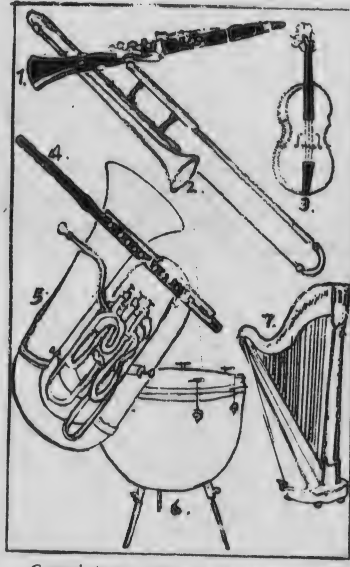
Les instruments de musique

Vertical

6. Basse de la famille des saxhorns.
7. Sorte de guitare ronde.
8. Instrument que joue André Gagnon.
9. Rime avec bute.
10. Instrument à cordes dont se servent les groupes Rock & Roll.
11. Tu me trouves surtout dans les églises.

Horizontal

1. On les frappe ensemble.
2. Instrument composé d'un plateau de métal suspendu, sur lequel on frappe avec une baguette à tampon.
3. Instrument rendu polulaire par Louis Armstrong.
4. Bâton qui sert pour diriger.
5. Instrument dont le nom rime avec "téléphone".



Connais-tu ces instruments de musique?

1..............................2..............................
3..............................4..............5............
6..............................7..............................

LES INSTRUMENTS DE MUSIQUE

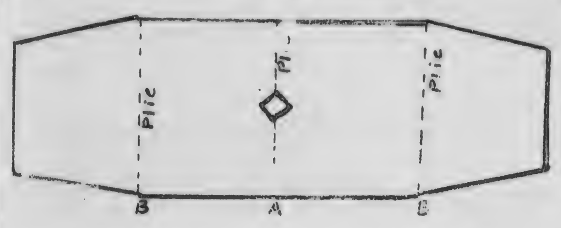
Ceux que tu peux fabriquer toi-même.

Le sifflet

Pour faire un sifflet, découpe dans un papier le patron tel quel. Plie au centre sur le pointillé! "A". Plie ensuite dans le sens contaire les deux pointillés "B". Découpe un petit trou au centre en forme de V. Place sur ta bouche avec tes deux droits et souffle!







Un triangle

Ce qu'il te faut: - Un petit morceau de tuyau en fer, ou un fer à cheval - une ficelle - un couteau, une fourchette ou une cuiller qui servira de maillet.

Un triangle est tenu aussi par une ficelle: prends une ficelle trois fois plus longue que le tuyau. Passe-la dans le tuyau et attache les bouts ensemble.

Tiens le triangle comme sur le dessin et frappe-le avec le "maillet".

Si tu te sers d'un fer à cheval, attache seulement un bout de la ficelle à la partie recourbée du fer à cheval, et frappe.

Crécelle ou Maracas

Fournitures - Une boite à sel ou cacao en carton-du papier collant-des haricots secs, du riz ou des cailloux.

Verse quelques haricots par le bec verseur que tu fermes avec du papier collant. Fais alors un petit trou au centre du couvercle et au fond de la boîte où tu fais passer un bâton deux fois plus long que la boîte. Mets du papier collant aux endroits où passe le bâton pour bien le maintenir en place. Ajoute un pompom au bout.

Dans les orchestres, on appelle ces crécelles des "maracas".



Un Tam-tam

Pour faire ton tam-tam prends une boîte de carton (boîte de gruau) de forme ronde.

Décore le. Tu peux improviser des accompagnements!

Amuse-toi bien!

Réponses:

Les instruments de musique:

1. clarinette
2. Trombone
3. Violon
4. Flûte traversière
5. Tuba
6. Timbale
7. Harpe

Mot Croisés

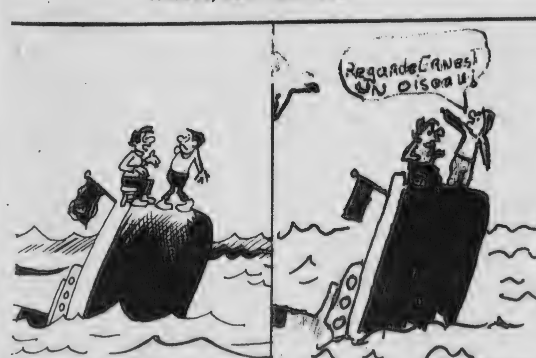
1. Cimbales
2. Gong
3. Trompette
4. Baguette
5. Xylophone
6. Tuba
7. Banjo
8. Piano
9. Flûte
10. Guitare
11. Orgue

Membre gagnant:
no 4977
Julie Picton, 9 ans
56 baie Cascade
Saint-Boniface, Manitoba.

Nouveaux membres

5627	**Gina Rivard**	Saint-Eustache
5628	**Marc Roy**	Otterburne
5629	**Michael Myslicki**	Saint-Vital
5630	**Cynthia Myslicki**	Saint-Vital
5631	**Rémi Gagnon**	Lorette
5632	**Suzanne Audette**	La Broquerie
5633	**Richard DeGagne**	Saint-Boniface
5634	**Lise Gagnon**	Richer
5635	**Janice Erickson**	Winnipeg
5636	**Jocelyne Desautel**	Saint-Pierre
5637	**Nicole Desautel**	Saint-Pierre
5638	**Debbie Harder**	Saint-Adolphe
5639	**Serge Arpin**	Saint-Boniface
5640	**Mariette Grenier**	Altamont

Participation au Concours "Termine la Bande dessinée" de Julie Pelletier, 13 ans 150 rue Horace, Saint-Boniface.



"Regarde Ernest, un oiseau"!



"Tiens-toi bien"!



"En as-tu d'autres de tes bonnes idées?

Nécrologie

Norman (Dutch) Ducharme



Après une longue maladie, est décédé le vendredi 16 mai 1980, à l'hôpital général de Saint-Boniface, Norman Ducharme, âgé de 56 ans, demeurant 151 boulevard Provencher.

En plus de sa femme bien-aimée il laisse dans le deuil, sa fille Louise et son beau-fils Doug Ferris; sa fille Lorraine et son fils Roger ainsi que son précieux petit ange, sa petite-fille Lisa; deux frères: Florent et sa femme Anne d'Edmonton et René et sa femme Léona de Saint-Boniface, ainsi que de nombreux neveux et nièces. M. Ducharme était un coiffeur bien connu établi à Saint-Boniface pendant les 35 dermières années. Durant toute sa vie il a été actif dans plusieurs organisations. Il était un membre des Chevaliers de Colomb, et faisait partie du conseil financier de "Children's Aid Society". Il fut, dans le passé, président du centre de récréation Notre-Dame et était le premier président du club bilingue Toastmasters Louis Riel.

Les prières ont été récitées à la Cathédrale de Saint-Boniface le mercredi 21 mai à 14h, suivies de la messe de funérailles. L'enterrement eut lieu au cimetière de Saint-Boniface.

Les personnes qui désirent faire une donation sont priées de la faire à "St Boniface Heart Fondation" 409 avenue Taché à Saint-Boniface.

Les porteurs étaient MM. Allan et Gary Ducharme, Emile Pelland, Bert Dacquay, Alphonse LaPlante et Félix Boulet.

La Chapelle funéraire Desjardins était chargée des funérailles. "Papa continue de vivre dans les mains du Seigneur".

AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE la succession de feu GEORGES TRUDEAU, du village d'Ile-des-Chênes, au Manitoba, cultivateur retraité,

TOUTES réclamations contre la succession ci-dessus mentionnée doivent être déposées à l'étude des soussignés, au 201 - 185, boulevard Provencher, Winnipeg, Manitoba, R2H 3B4, avant le 30 juin, A.D. 1980.

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce 16e jour du mois de mai, A.D. 1980

TEFFAINE, MONNIN, HOGUE & TEILLET
Procureurs de la succession

On demande

Employé (e) de bureau-dactylographe

à temps partiel pour une compagnie d'assurances à Saint-Boniface. Qualification: être bilingue, expérience **"Autopac"** préférée mais pas obligatoire.

Téléphonez: **233-2828 ou 253-5242**

IMMERSION

La Division Scolaire de la Rivière Seine

Sollicite des candidatures d'enseignants pour le poste de **maternelle-immersion,** à partir du début de septembre, 1980. cette position est à 50% du temps seulement.

S'adresser à:

Le Directeur,
École Immersion Saint-Norbert
870 avenue Sainte Thérèse,
Saint-Norbert, Manitoba
R3V 1H8



LE CENTRE CULTUREL FRANCO-MANITOBAIN

340, boulevard Provencher,
St-Boniface, R2H 0G7

est à la recherche de

huit (8) moniteurs/monitrices

pour un atelier loisir estival

Les candidats(tes) devront:
- être agés(ées) d'au moins 16 ans
- fonctionner en français
- surveiller des jeunes de 6 à 14 ans
- être disponible du 2 juillet au 15 août
- avoir des connaissances dans certains des domaines suivants: le chant, la danse, le théatre, les sports, les arts/métiers

Veuillez vous adresser à

Jacqueline Lord
au 233-8972
avant le 7 juin

Division Scolaire Agassiz

demande

un professeur de ressources bilingue pour l'école de Powerview

Date d'entrée en fonction: **1er septembre 1980.**

La préférence sera donnée à un professeur de ressources qualifié mais les autres candidatures seront prises en considération.

Envoyez votre candidature à:

Michel Czuboka
Superintendent
Agassiz School Division
Box 1206
Beausejour, Manitoba
R0E 0C0

La S.F.M. est à la recherche d'un

agent de développement communautaire

Sous la direction de la coordonnatrice des programmes, cet agent travaillera principalement dans la région de la Montagne.

- Agira comme personne-ressource auprès des organismes locaux et établira un réseau d'information via ces organismes existants
- Recueillera et diffusera l'information pertinente sur les services et octrois pour francophones (gouvernementaux au autres)
- Coordonnera les activités culturelles, récréatives, économiques, etc... locales et régionales et participera à un sondage économique (à voir: la possibilité de création de nouvelles entreprises dans la région)
- Établira et maintiendra des contacts avec les organismes et leur clientèle, assurera un "follow-up" dans les communautés intéressées à un plan d'action concret pour leur communauté
- Etablira des liens étroits avec d'autres organismes dans la région

Qualifications requises:

- bonne connaissance de la langue française
- bonne connaissance de la minorité franco-manitobaine
- capacité d'établir ses propres structures
- expérience en développement communautaire
- capacité d'organisation et d'initiative
- doit posséder une automobile et sera tenu d'habiter la région

Entrée en fonction: le 1er août 1980

Salaire: $17,000 - $27,000

Veuillez faire parvenir avant le **20 juin**, votre curriculum vitae à:

Mme Marie Déquier
C.P. 145
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 3B4

Coordonnateur (trice) Provincial (e)
Emploi Permanent

Fonctions:

- Coordonner toutes les activités et l'enseignement des différentes unités du diocèse, y compris l'administration générale, la planification et l'évaluation des programmes.
- Coordonner les sessions de formation des animatrices de chaque unité de la province.
- Organiser des réunions dans le but de rencontrer les parents et d'éveiller en eux un intérêt au mouvement guide et de susciter parmi eux de nouveaux chefs.
- Voir à l'avancement du guidisme dans les paroisses où le mouvement est actif.
- Créer et maintenir des liens avec les autres organismes du Diocèse.
- Assurer les services du secrétariat.
- Voir à ce que les activités de chaque programme reflètent les objectifs fixés.
- Aider à la planification et à la préparation de demandes d'octrois, prévisions budgétaires des divers programmes.

Qualifications requises:

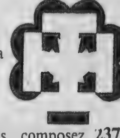
- bonne connaissance du français écrit et parlé.
- connaissance du guidisme manitobain.
- capacité de travailler seul et en équipe.
- capacité d'organisation et d'initiative.
- expérience en animation de groupe.

Salaire: de $8,000.00 à $16,000.00 selon l'expérience et la classification.

Entrée en fonction: **après le 14 juillet 1980.**

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae avant le 17 juin à:

Comité du Personnel
Guides Catholiques du Canada
200, rue Kenny
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 2E4



Pour plus de renseignements, composez **237-6217**, Bureau Guide.

L'Exécutif provincial

de la

Société franco-manitobaine

est à la recherche de candidats susceptibles de remplir la fonction de:

Directeur(trice) général(e)

Description de tâches:

- responsable à l'exécutif pour la gestion du personnel, des programmes et des budgets de la S.F.M.
- prépare les ordres du jour, documents d'appui, rapports et procès verbaux pour l'exécutif
- responsable du dossier politique de la S.F.M., selon l'orientation et les buts et objectifs généraux dictés par l'exécutif
- voit à ce que la mission de la S.F.M. et l'orientation donnée par l'exécutif soient reflétées à l'intérieur de tous les programmes et activités de la S.F.M.
- voit à assurer des canaux de communication avec les autres organismes franco-manitobains
- assure une liaison, au niveau administratif, avec la Fédération des francophones hors Québec

Qualifications requises:

- bonne connaissance de la collectivité franco-manitobaine
- expérience administrative
- flexibilité dans les relations publiques
- esprit d'initiative et de créativité
- expérience dans le domaine du développement communautaire

Entrée en fonction: le 1er août 1980

Salaire: $26,000 - $36,000

Prière d'adresser votre curriculum vitae ainsi que tout détail pertinent avant le 13 juin 1980 à:

Madame la Présidente
Société franco-manitobaine
194 boulevard Provencher
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 0G7

Plage Albert

$20,900.00 - 2 chambres à coucher - environ 600 pieds carrés - complètement isolé, excepté le plancher - eau chaude et froide - lot 91' x 167'.

Téléphoner à: **Phil - 632-8551** ou **Tesser Real Estate - 475-9988**

À VENDRE

Près de l'Université de Winnipeg

Immeuble de 21 appartements en très bonne condition - tapis mur à mur dans chaque appartement - location idéale, très bon revenu. Comptant raisonnable requis ou échange considéré pour maison ou terrains.

Lorette

Très beaux lots de rivière environ un acre complètement boisé, égout et eau payés au complet; aussi autres lots - commercial ou résidentiel.

Près du Lac Riviera

Grands lots 2 acres ou plus, quelques-uns boisés, (épinettes, bouleaux) idéal pour nouvelle construction, aussi possibilité de parquer "house trailer".

Saint-Vital

Charmant petit bungalow, 4 pièces, 2 chambres à coucher, sous-sol à la grandeur, lot 44 par 140, donnant sur le chemin Sainte-Anne, idéal pour commerce. Comptant minimum requis

Paul's Realty Ltd.
942-5024 ou 1-883-2434

Le Collège universitaire de Saint-Boniface

Recherche un:

Coordonnateur Culturel

* **Responsabilités générales:**

1. Coordonnateur des activités proposées par le Comité culturel, composé de professeurs et d'étudiants, dans les domaines suivants:
   - spectacles
   - théâtre
   - journal étudiant
   - ciné-club
   - conférences
   - festival d'expression culturel
   - club-photo
   - boîtes à chansons
   - etc...
2. agents de liaison entre l'administration et le Comité culturel
3. gérant d'affaires du Comité culturel, responsable au Bureau du Recteur.

* Traitement selon les qualifications et l'expérience.
* Entrée en fonction: le **1er août 1980**
* Adresser votre demande et votre curriculum vitae **avant le 6 juin 1980 au:**

Bureau du recteur
Collège universitaire de Saint-Boniface
200, avenue de la Cathédrale
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0H7

À LOUER

Plage Albert
Mois de juin - 2 chambres à couchers
Téléphoner 475-9988
Tesser Real Estate

Saint-Malo 4, Chemin Forrest

A vendre joli chalet de 3 chambres à coucher, près du lac, isolé, air climatisé, poêle et réfrigérateur, draperies, cabane à outils grand lot planté d'arbres.

Téléphoner à:
Gerry Davidson: **233-8400** -
Jack Beattie: **888-3577** ou
National Trust Co Ltd: **786-7531**

La Division Scolaire de La Montagne No 28

est à la recherche

de professeurs

pour les postes suivants:

- Complex scolaire de Saint-Claude

un professeur de dactylographie et de comptabilité, un professeur de "french" 7e et 8e années et de français 8e, 10e, 11e, et 12e années, et un professeur de classe spéciale.

- Institut collégial de Somerset

un directeur 7e à 12e année (205 élèves, 12.5 professeurs) Le directeur doit enseigner à mi-temps des sujets à être déterminés et à mi-temps doit se consacrer aux fonctions administratives.

Veuillez adresser votre candidature avec curriculum vitae et numéro de téléphone au:

Directeur général
Division Scolaire de la Montagne No 28
Notre-Dame-de-Lourdes, Manitoba
R0G 1M0
Tél.: 1-248-2228 ou 1-744-2083

DIVISION SCOLAIRE TRANSCONA-SPRINGFIELD

requiert **un professeur de musique** et de dessin, à plein temps pour **le 26 août**, 1980, à l'École Centrale.

Poser votre candidature en appelant:

Mlle Dolorès Aquin, Directrice,
École Centrale, **222-1378**

Bouchard Realty

Téléphone
(1) 433-7502
Saint-Pierre-Jolys
Manitoba

Saint-Malo

Beaux grands lots boisés 2 minutes du lac. Possession immédiate.

Sainte-Anne

Petite ferme lait...e avec beau bu... de 3 chambr... coucher, 2 milles du village.

VENDU

Saint-Malo

Seulement $292.00 de l'acre pour cette ferme laitière, maison de 3 chambres à coucher, "Machine shed", triple garage, 394 acres avec 240 acres clôturés, autobus scolaire. Propriétaire anxieux de vendre.

Letellier

Hobby farm 12 acres avec tous les batiments, maison de 3 chambres à coucher, garage pour 3 autos, grande étable 100 pieds, autobus scolaire. Prix très raisonnable.

Alexander Agencies

Lorette - lot vacant 6 acres "rivière": $24,900.00

Lorette - 3 acres: $7,900.00

Lorette - 34 acres "rivière": $57,500.00

Saint-Adolphe - grand lot avec égouts: $12,500.00

Sainte-Agathe - 50 x 150 avec eau et égouts: $6,500.00

Téléphone: 261-7170

À VENDRE

Maison de **deux chambres à coucher** avec garage attenant dans village de La Broquerie; fraîchement peinte extérieur et intérieur. Lot 80' x 200' ......**$29,000.00** ou meilleure offre.

Gérant
La Caisse populaire de La Broquerie
La Broquerie, Manitoba,
Tél.: 424-5499

ON DEMANDE

LE CONGRÈS NATIONAL BIENNAL DES LIBÉRAUX aura lieu à Winnipeg du **4 au 6 juillet 1980.** Plusieurs demandes de logement dans des familles bilingues ont été reçues des délégués francophones. Si vous désirez héberger un délégué téléphonez au **942-0281.**

N.B. On fait appel aux volontaires bilingues qui faciliteraient le séjour de 600 délégués francophones dans votre ville. Il s'agit de rencontrer ces délégués à leur arrivée et être disponible pendant le congrès.

LES VOLONTAIRES AURONT L'OCCASION DE CONSTATER DE VISU CE CONGRÈS NATIONAL DU PARTI LIBÉRAL SE DÉROULANT POUR LA PREMIÈRE FOIS DANS L'OUEST DU CANADA.

Tous les intéressés doivent appeler 942-0281.

À LOUER

RUE DES MEURONS

Garçonnières et appartements de 1 et 2 chambres à coucher. Une chambre à coucher avec balcon. Loyer comprend poêle, réfrigérateur, climatisation, tapis, draperies (lave-vaisselle dans appartements de 1 et 2 chambres à coucher), stationnement. Composer **247-4942 ou 489-3461.**

À VENDRE

Saint-Charles

Belle grande maison de 3 chambres à coucher sur la rue St-Charles, tapis mur à mur, salon, salle à manger, grande cuisine, garage; doit être vendue. Prix modique.

Windsor Park

Maison de 3 chambres à coucher, 1104 pieds carrés (Slab) sans sous-sol, grande cuisine avec salle à manger, chambre de débarras. Pour plus de renseignement appeller **Armand Durand 256-6960 ou 233-0271.**

Saint-Boniface

Maison de 3 chambres à coucher sous-sol au complet, garage. Hypothèque **10 1/4%** seulement **$39,900.00.**

Appeler **Paul Godin 247-5497**
ou **LTD Realty Inc 233-0271**

METRO AGENCIES LTD

294, rue Marion, Saint-Boniface, tél.: 233-0182
Nap et Bernice Res.: 269-3360
Ron Res.: 257-2267 "Pager" 942-2491 code 3118

Nouveau, en exclusivité

A Saint-Boniface- Bloc appartement très bien entretenu. Nouveau sur le marché. **N'attendez pas!**

Nouveau, sur le marché

Attrayant logis, 1 1/2 étage, de 3 chambres à coucher, sous-sol complet. Complètement **remis à neuf** avec un goût sûr. Très bien situé près des écoles, des autobus et de toutes conveniences.

Nous attendons vos offres..

Pour cette demeure **immaculée**. Peut servir comme duplex et vous offre espace, confort et bonne qualité pour votre **famille** et votre **budget**.

Propriétaire transféré

Donc ce charmant bungalow de 2 chambres à coucher, complètement rénové et situé sur un beau lot est un bon investissement **et vous avez juste à emménager.**

Les petites annonces

À LOUER - Saint-Boniface - rue Aulneau - Logis 2 1/2 pièces dans triplex. Garage si désiré. Libre; 1er juillet - personne tranquille avec référence. Téléphoner: 233-6410 après 17:00 (La semaine seulement).
-384-

À LOUER - à Saint-Boniface - appartement de 3 chambres à coucher, entrée privée - près des autobus, Pour plus d'informations, composer le 233-7447.
-343-

Recherche nord Saint-Boniface - Maison à louer 3-4 chambres. à coucher, salle à manger, sous-sol aménagé - garage si possible Tél. 889-7939 ou 786-0199 (bureau)
-372-

VENTE PRIVÉE - à Saint-Jean-Baptiste - maison d'affaires de télévisions et radios avec résidence spacieuse. Excellente clientèle. Appeler (1) 758-3578.
-376-

À louer rue Dumoulin, appartement d'une chambre à coucher, cuisinière et réfrigérateur compris. Stationnement; Tél.: 237-1625
-368-

À VENDRE - grand piano droit, en acajou. Prix $1,200. . Téléphoner: 233-5998
-374-

À LOUER - chambre à Saint-Boniface, salon et cuisine commune. Libre immédiatement.
À Vendre - haut -parleur 100 watts Téléphoner: 237-1748
-378-

À VENDRE - à Saint-Malo - Maison type bungalow, 3 chambres à coucher - cave à la grandeur - garage - grande cour boisée - Prix très raisonnable. Téléphoner après 17h: 347-5492.
-391-

À LOUER (pour roulotte) - lot boisé à courte distance de la plage Saint-Malo, ni eau ni électricité. $150.00 pour la saison d'été. Téléphoner: 257-1501
-383-

À VENDRE automobile "Pontiac Catalina" 4 portes 1971 Moteur V8-350 AT. PS.PB. en bonne condition avec roues et pneus d'hiver $1,000.00. Pour plus de renseignements téléphonez à; 247-3759
-371-

À LOUER - Saint-Boniface, chambre avec facilité de cuisine. Possession immédiate. Téléphoner: 233-2226 après 17 heures.
-373-

À VENDRE - lot à Grande Pointe 100' x 150' 4.3 milles du périmètre. Téléphonez - 257-5967.
-382-

À VENDRE — "1977 Curtis Chevy Van", équipé pour le camping, 40,000 miles. Téléphoner: 233-8291.
-387-

À DONNER — à personne ayant de l'espace un chien mâle, genre berger allemand, 1 an 1/2, très doux aimant les enfants. Téléphoner après 18h: 237-1885.
-390-

À LOUER - terrain privé, au bord du lac Manitoba. Idéal pour roulotte pendant l'été. Services compris. Composer 257-3235 après 18:00 hrs.
-386-

À VENDRE - Bonne télévision couleur de un an avec télécommande très bonne condition "Electrohome". Aussi plusieurs disques - ainsi que petite cassette avec tape. Téléphoner: Mme L. Johnson à 233-5116.
-388-

À VENDRE - à Sainte-Anne-des-Chênes: Bungalow 192 rue St Alphonse, près des écoles, de l'église, magasins, terrain de jeux pour enfants - Lot 55' x 150' avec arbustes décoratifs, arbres, terrassement fini - clôture ainsi que remise sur plancher de béton, brochée sous terre-sous-sol fini 24'x32'. La maison comprend 3 chambres à coucher (une au sous-sol) - rideaux inclus ainsi que poêle, réfrigérateur, lave-vaisselle. Prix raisonnable avec hypothèque de 10%, moitié comptant. Il faut voir ça! Téléphoner 422-8237.
-344-

À VENDRE: 2 structures de rangement en acier fini émaillé couleur Kaki, pour l'entreposage de vêtements, idéal pour bureau ou maison - 70" x 36" - 3 tables identiques à hors d'oeuvre - 1/2 - fini brun chocolat - Réveil-matin "west-clock" électrique - Table de cuisine brune - finie chromée - 36" avec rallonge 17 1/2 et 2 chaises. Téléphoner: 237-0293.
-377-

"Honda civic 1976; Hatchback, radio A.M./F.M.pneus Michelin, excellente condition. Tél.: 949-0162
-380-

Cherche à acheter - 1 table de cuisine avec chaises, 1 divan, 1 ou 2 fauteuils, 1 chaise longue. S.V.P. téléphoner 247-4823 pendant les heures de bureau.
-375-

Homme Sincère - désire rencontrer une dame française et catholique de 40 - 48 ans. Adresser votre réponse à la boîte 370 **LA LIBERTÉ**
-370-

À VENDRE - Lot de 15 acres, près de la rivière avec maison (de 2 ans) ainsi que 10 à 15,000 yards de "top soil". Téléphoner: (1) 422-8348 ou (1) 422-5252
-357-

Appartement à louer au 2e étage (Duplex) 1 chambre à coucher - réfrigérateur - cuisinière Libre le 1er juin. Composez 247-8705
-381-

"attention - vente de garage à venir... mardi, le 10 juin jusqu'à jeudi, le 12 juin à 18:00, mardi, mercredi et jeudi. Vendons: pièces d'armoires de cuisine, draperies et tringles, éviers, miroir, plafonnier, linge, livres etc. Pour plus de renseignements composez le 237-1901 après 17:00".
-389-

À VENDRE - Un "Walk-in van" Fargo 1970 aménagé en "motor home". Intérieur bien fini, avec toilette, poêle, chaufferette, évier, eau et glacière. Couche comfortablement six personnes. Économique à conduire. Prix raisonnable. Téléphoner 237-0074.
-385-

ASSUREURS

AVOCATS-NOTAIRES

ENTREPRENEUR DE CONSTRUCTION

COMPTABLES

CHIROPRATICIENS

OPTOMÉTRISTES

Les petites nouvelles

Un recteur pour le C.U.S.B.

En principe, selon M. Normand Boisvert, le vice-président du conseil d'administration du Collège universitaire de Saint-Boniface, un nouveau recteur sera nommé début juin. L'entrée en fonction de ce dernier pourrait alors être le mois de juillet. On se rappelle que l'ancien recteur avait démissionné en novembre dernier. Et c'était finalement fin janvier que le conseil d'administration décidait de nommer trois recteurs à titre intérimaire, MM. Origène Fillion, Laval Cloutier et Georges Damphousse.

Par ailleurs, il semblerait que le conseil d'administration du C.U.-S.B. soit disposé à montrer les dents dans le dossier des prémaîtrises et des maîtrises en éducation. C'est à la demande pressante des Éducateurs franco-manitobains que le Collège a engagé, surtout depuis un an, des procédures pour pouvoir offrir en français les cours nécessaires à l'obtention d'une maîtrise en éducation. Or, récemment, les autorités compétentes de l'Université du Manitoba ont posé des conditions jugées "inacceptables" par M. Boisvert, "car elles ne donnent pas l'autonomie au C.U.S.B. en la matière".

Le conseil d'administration a donc décidé de "pousser plus fort" pour que le Collège puisse enfin proposer de tels cours aux professeurs. Il compte aussi effectuer des demandes pour que le C.U.S.B. puisse offrir un diplôme en traduction. A cet effet, des consutations sont envisagées entre le collège et les organismes franco-manitobains concernés.

Les résultats des tirage du Foyer

Voici les gagnants des tirages, organisés à l'occasion du thé bazar du Foyer Saint-Boniface.

Tirage principal: Macramé - (Table suspendue) - Mme J. Burns; tapisserie - Mme J. Lai; peinture encadrée - M. L. Lussier; **Petits tirages:** tapis crocheté - Sr Isabelle Champagne; ensemble de boîtes de cuisine - Irene Dauphinais; gilet rouge-vin - Marie Allec; poupée - Régina Dionne; chapeau, écharpe et mitaines - Mme Angèle Thienpondt; symographie - M. Joseph Carrière; panier de marchandises - Mme George Comeau; afghan - Mlle Laurette DeGagné.

La saison est commencée

Cette fois, le doute n'est plus permis: la saison touristique a bel et bien débuté à Saint-Boniface, si l'on en juge par les innombrables autobus rouges à Impériale qui sillonnent Saint-Boniface. La visite de la cathédrale de Saint-Boniface constitue naturellement une halte obligatoire...

Plus de 5,000 noms pour le Comité pro-canadien

Le Comité pro-canadien a remis, juste avant la fin de la campagne référendaire, à M. Claude Ryan, le chef du Comité des Québécois pour le NON une liste de "au delà de 5,000 signatures de Manitobains d'expression française", comme l'a déclaré M. Maurice Prince, le président de ce comité, mis sur pied début avril en réaction à la position adoptée par la S.F.M. dans la question référendaire.

Dans un message à M. Ryan, le Comité pro-canadien regrette notamment "l'ingérence de l'exécutif de la S.F.M. qui s'est prononcé en faveur d'un Québec souverain sans l'approbation des membres de ladite Société". Plus loin, M. Prince note:" nous avons survécu dans une mer anglophone parce que nous sommes fiers de notre histoire et de nos traditions chrétiennes".

Enfin, le Comité pro-canadien recommande "à tous les ministres et députés du gouvernement canadien de retenir les octrois qui font vivre ceux qui nous dé-canadienise (sic) pour nous franciser... Au Manitoba, ceux qui disent OUI à la séparation du Québec sont une infime minorité qui nous divise en se servant d'organismes maintenus par des fonds publics. M. Ryan, nous sommes fiers d'être "Canadiens" et nous voulons le demeurer".

TRANSPORTS CANADA

Appel d'offres

DES SOUMISSIONS cachetées portant sur les projets ci-dessous seront acceptées jusqu'à 15 h, heure de Winnipeg, le jour de la date limite. Les soumissions devront porter le titre du projet et être envoyées au Surintendant régional, Gestion du matériel, 6e étage, 125, rue Garry, Winnipeg (Manitoba), R3C 0P6. On peut se procurer les documents contractuels en envoyant un dépôt à l'adresse ci-dessus.

Projet

2352-79-51G - Asphaltage à l'aéroport de Regina

Les travaux qui doivent être exécutés sont les suivants: Asphalter le terrain de stationnement, la route d'accès et les entrées de l'aérogare à l'édifice des Douanes, à l'aéroport de Regina

Date limite: **le 13 juin 1980**

Dépôt: chèque visé de $25 fait à l'ordre du Receveur général du Canada

Les documents relatifs à l'appel d'offres peuvent être consultés aux bureaux des Associations des constructeurs de Winnipeg, Regina et Saskatchewan.

Chaque soumission doit être présentée en double exemplaire sur les formules fournies par le Ministère et doit être accompagnée du dépôt de garantie indiqué dans les documents contractuels.

Pour de plus amples renseignements, appelez le **(204) 949-4329.**

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

F.E. Lay
Administrateur, région du Centre
Administration canadienne des transports aériens

TRANSPORT CANADA

Appel d'offres

DES SOUMISSIONS cachetées portant sur les projets ci-dessous seront acceptées jusqu'à 15 h, heure de Winnipeg, le jour de la date limite. Les soumissions devront porter le titre du projet et être envoyées au Surintendant régional, Gestion du matériel, 6e étage, 125, rue Garry, Winnipeg (Manitoba), R3C 0P6. On peut se procurer les documents contractuels en envoyant un dépôt à l'adresse ci-dessus.

Projet

2352-79-65 - Installation du chauffage, de la plomberie et de la ventilation, et les travaux connexes, à l'aéroport de Swift Current.

Les travaux qui doivent être exécutés sont les suivants: fournir toute la main-d'oeuvre, les matériaux et l'équipement nécessaires pour fournir et installer un dispositif de chauffage au mazout complet et en état de fonctionner, les canalisations d'eau, les toilettes et les réservoirs au garage d'entretien de l'aéroport de Swift Current (Sask.).

Date limite: **le 6 juin 1980**

Dépôt: chèque visé de $25 fait à l'ordre du Receveur général du Canada

Les documents relatifs à l'appel d'offres peuvent être consultés aux bureaux des Associations des constructeurs de Winnipeg, Regina, Saskatoon et Swift Current.

Chaque soumission doit être présentée en double exemplaire sur les formules fournies par le Ministère et doit être accompagnée du dépôt de garantie indiqué dans les documents contractuels.

Pour de plus amples renseignements, appelez le **(204) 949-4329.**

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

F.E. Lay
Administrateur, région du Centre
Administration canadienne des transports aériens

TRANSPORTS CANADA

Appel d'offres

DES SOUMISSIONS cachetées portant sur les projets ci-dessous seront acceptées jusqu'à 15 h, heure de Winnipeg, le jour de la date limite. Les soumissions devront porter le titre du projet et être envoyées au Surintendant régional, Gestion du matériel, 6e étage, 125, rue Garry, Winnipeg (Manitoba), R3C 0P6. On peut se procurer les documents contractuels en envoyant un dépôt à l'adresse ci-dessus.

Projet

2352-78-100 - Radiophare d'alignement omnidirectionnel (VOR)/dispositif DME et radiogoniomètre VHF à Rankin Inlet

Les travaux qui doivent être exécutés sont les suivants: construction d'un emplacement de radiophare d'alignement omnidirectionnel (VOR) et d'un radiogoniomètre VHF, c'est-à-dire, creusage des emplacements des réservoirs de carburant, installation d'un isolant en polyéthylène chloré, installation des cables d'alimentation électrique et de commande et travaux connexes à Rankin Inlet (T.N.-O.)

Date limite: **le 20 juin 1980**

Dépôt: chèque visé de $25 fait à l'ordre du Receveur général du Canada

Les documents relatifs à l'appel d'offres peuvent être consultés aux bureaux des Associations des constructeurs de Winnipeg et d'Edmonton.

Chaque soumission doit être présentée en double exemplaire sur les formules fournies par le Ministère et doit être accompagnée du dépôt de garantie indiqué dans les documents contractuels.

Pour de plus amples renseignements, appelez le **(204) 949-4329.**

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

F.E. Lay
Administrateur, région du Centre
Administration canadienne des transports aériens

Concours ouvert également aux hommes et aux femmes

SECRÉTARIAT D'ÉTAT
BUREAU DES TRADUCTIONS
Direction des services de soutien administratif
Winnipeg (Manitoba)

demande

DACTYLO BILINGUES
(510-031-002/003)

Traitement: **$9,216 - $9,993** (en voie de révision) prime au bilinguisme: $800:00

Fonctions: Dactylographier une grande variété de rapports, notes de service et lettres dictés sur bobine ainsi que des travaux de traduction revus et corrigés; relire les épreuves pour corriger les fautes de frappe et de grammaire.

Conditions de candidature: Deux années d'études secondaires terminées avec succès ou l'équivalent. Bonne connaissance de la grammaire, de l'orthographe et de la ponctuation. Aptitude à relire un texte et à en corriger les erreurs en français et en anglais. Capacité de dactylographier 40 mots à la minute sans dépasser 5% d'erreurs. Expérience de la frappe de textes variés.

Nota: Le candidat doit connaître l'anglais et le français; compte tenu de la nature du travail, il doit pouvoire lire et écrire le français et l'anglais couramment. En ce qui concerne son aptitude à l'écouter et le parler, il pourra, au besoin, recevoir une certaine formation.

Envoyez votre demande d'emploi ou votre curriculum vitae à votre Centre d'emploi-cote de référence: **641P-.**

Les demandes d'emploi doivent nous parvenir au plus tard **le 13 juin 1980.**

AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE LA SUCCESSION de feu ADEODAT THERRIEN, du village de Somerset, au Manitoba, ouvrier à sa retraite, décédé.

TOUTES réclamations contre la succession ci-dessus mentionnée doivent être déposées à l'étude des soussignés, au 201 - 185, boulevard Provencher, Winnipeg, Manitoba, R2H 3B4, avant le 30 juin, A.D. 1980.

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce 15e jour du mois de mai, A.D. 1980
TEFFAINE, MONNIN, HOGUE & TEILLET
Procureurs de la succession

Camp d'été à Saint-Malo

Pour une formation dans les activités de plein-air, jeux, travail d'équipe, d'art visuel, la culture candienne française, voici une occasion idéale pour les jeunes. Cette année le **Conseil Jeunesse Provincial** met sur pied quatre camps pour quatre groupes d'âge.

9 - 10 ans:	**7 au 13 juillet**	13 - 14 ans:	**4 au 10 août**
11 - 12 ans:	**21 au 27 juillet**	15 - 17 ans:	**18 au 24 août**

Les trois premiers camps auront lieu au local Scout à Saint-Malo (10 Km au sud du parc provincial). L'endroit du quatrième camp est encore è être décidé. Le coût par camp est de **$40.00** par jeune.

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS
COMMUNIQUER AVEC:
ROLAND LAVOIE
247-8947

***Il y aura une date limite pour l'acceptation des candidatures; donc, votre inscription immédiate assurerait votre participation.**

À LA SFM...

Société franco-manitobaine
Tél.: 233-4915
194, boulevard Provencher
Case postale 145, Saint-Boniface, Manitoba
R2H 3B4

RUBRIQUE

Ce qui suit est le texte intégral du communiqué livré par Madame Gilberte Proteau, présidente de la S.F.M. lors d'une conférence de presse, jeudi dernier le 22 mai.

Lord Durham ne réussira pas

Le 1er avril 1980, la S.F.M. avait indiqué dans un communiqué de presse intitulé **"Notre dernière chance"** qu'elle appuyait fortement un OUI aux négociations constitutionnelles dans le but de rectifier dans les faits les injustices qu'a subies la minorité franco-manitobaine depuis 90 ans. Notre dernière phrase de ce communiqué se lisait: "Agissons pour ne plus être sans pays".

Les résultats du 20 mai confirment davantage ce besoin de refonte constitutionnelle. D'ailleurs, le Premier Ministre canadien, l'Honorable Pierre E. Trudeau, a promis formellement d'initier ce processus et d'y amener un contenu pour satisfaire aux besoins pressants des Canadiens. Face à cette promese, demeurons vigilants.

Tout en voulant croire à la bonne volonté de ce dernier, il nous est difficile d'en faire autant vis-à-vis notre Premier Ministre manitobain. Les commentaires de M. Lyon suite aux résultats référendaires nous laissent perplexes. Il a déclaré que les services gouvernementaux aux Franco-Manitobains sont une affaire de **"courtoisie"** et qu'il est impossible de légiférer la courtoisie. Quelle insulte! Avec une telle attitude au départ, comment pouvons-nous même espérer une meilleure considération à l'avenir, nous donnant les services concrets, pratiques et quotidiens que nous revendiquons: **écoles françaises**, services de santé et services récréatifs, documents légaux, **etc...** L'avenir nous dira si nous mourrons sous la tutelle de politiciens de l'assimilation au visage de Janus qui veulent cruellement terminer le travail amorcé en 1890, ou plutot si nous vivrons dans une ère de réconciliation où des hommes d'état clairvoyants, éclairés et loyaux à la **dualité canadienne** auront le courage de transposer leurs bonnes intentions en un climat politique favorable à l'épanouissement de la minorité de langue française au Manitoba. Il ne faut jamais oublier que cette minorité de 40,000 fait partie d'un peuple de 7,000,000 et que le respect de ses droits demeure la clef de l'unité canadienne.

Participation populaire

Les négociations constitutionnelles qui seront initiées dans les prochains mois sont trop importantes pour les laisser uniquement dans les mains des politiciens. La S.F.M. considère alors essentielle la participation de la population manitobaine en général dans un processus qui va définir le Canada de demain. Nous trouvons d'autant plus cruciale la participation la plus étendue possible de la collectivité franco-manitobaine dans ce même processus. C'est pourquoi la S.F.M. organisera **au début novembre un colloque provincial** où chaque Franco-Manitobain qui le souhaite pourra venir exprimer son opinion et ses idées sur ce qui est essentiel à l'épanouissement du groupe franco-manitobain. Ceci nous permettra de développer une **position représentative** de notre population entière qu'on pourra par la suite acheminer aux autorités concernées. Nous fournirons au public les détails de ce colloque au fur et à mesure qu'ils se concrétiseront.

En conclusion, nous réitérons notre message du 1er avril. Ce serait une erreur de croire que le problème est réglé; au contraire, il est devenu encore plus urgent d'y amener des solutions. Nous disons aux autorités gouvernementales **"C'est maintenant votre dernière chance"**.